

Napoléon Bourassa

SA VIE — SON ŒUVRE

LITTERATEUR et quelquefois conférencier ; peintre et surtout dessinateur excellent ; musicien, sans être compositeur, mais, ayant le sentiment inné et la connaissance des lois de l'harmonie ; sculpteur quand il le voulut, quoique rarement, mais, avec beaucoup de talent ; architecte, enfin, et d'une ampleur de conception trop souvent limitée par les obstacles matériels et les oppositions extérieures auxquels son idée se heurta ; . . . membre de l'*Art Association*, en 1860 ; fondateur, en 1861, d'une classe de dessin à l'école normale *Jacques-Cartier*, pour favoriser dans son pays l'éclosion des vocations artistiques, par un enseignement régulier et progressif, jusqu'à la formation d'une école des beaux-arts, d'une bibliothèque et d'un musée ; président du comité de direction de l'*Union catholique*, en 1862, et de celui de la *Revue canadienne*, dont il fut, avec d'autres, fondateur et à laquelle il collabora de 1864 à 1874 ; membre, dès le commencement, de la *Société des artistes canadiens* fondée, en 1867, pour promouvoir la vente des oeuvres des artistes canadiens et les protéger contre le marché étranger ; professeur, à la *Société des artisans canadiens-français*, d'un cours de dessin qui fut gratuit à partir de 1866 et rémunéré après 1869 ; directeur de cette école de dessin et professeur de modelage entre 1874 et 1878 ; vice-président de l'*Académie canadienne des beaux-arts*, à sa fondation ; président, quelques années plus tard, de la *Société Saint-Jean-Baptiste* : tels sont quelques-uns des titres de recommandation que présente à l'étude

des générations actuelles une sympathique personnalité d'artiste, celle de Napoléon Bourassa.

Sa vie artistique, encore plus active par la pensée que par l'action, couvre aisément l'espace d'un demi-siècle; mais, sa physionomie nous séduit davantage par tout ce qu'elle révèle d'exquise valeur morale et intellectuelle. Religion, patrie, art, famille, amitiés, tout a été embrassé avec la même élévation par cet esprit large et délié, quoique contenu toujours dans une forme discrète qui en dérobaient l'intimité à ceux qui ne l'auraient pas comprise.

A toute heure de son existence, on l'a trouvé égal à la conception supérieure de la vie qu'il semblait avoir apportée en naissant.

Napoléon Bourassa naquit, le 21 octobre 1827, dans ce village de Lacadie ou de la Petite-Cadie, dont l'essaim d'une race cruellement dispersée avait fait un refuge de douloureux souvenirs.

Il se rappelait avoir rencontré des vieillards aux longs cheveux et aux culottes courtes, à la mode des Bretons. Deux de ses frères épousèrent des Acadiennes d'origine. En 1837, les hordes ennemies ravagèrent la demeure de ceux qui avaient osé lutter pour la survivance de la vie française sur le sol conquis. L'un de ses beaux-frères fut jeté en prison et sa femme, la plus aimée des soeurs de l'artiste, réfugiée dans un hangar demeuré intact, s'était mise à y gagner vaillamment le pain de ses enfants.

Le pays environnant était arrosé par ce Richelieu qui vit tant de nos luttes historiques. Rien d'étonnant donc que l'accent de cet homme ait eu, en parlant de choses nationales, des notes à la fois si hautes et si émues.

Son roman *Jacques et Marie*, écrit pour la *Revue canadienne*, de 1865 à 1866, rendit publics quelques-uns des épisodes recueillis dans son enfance sur plus d'une lèvre vieillie. Il entoura d'événements authentiques la plus gracieuse idylle

d'amoureux campagnards. Ce fut une œuvre remplie de poésie et d'émotion, à laquelle il n'a manqué, pour être tout à fait un chef-d'œuvre, que le goût de l'écrivain ne fut pas sacrifié aux exigences du cadre fixé à l'avance par la rédaction.

Le modeste foyer de sa naissance fut pour lui une forte école de santé morale. Intelligent, économe et diligent, son père, un petit homme vif et sec, droit et ferme, que la confiance de ses concitoyens avait transformé en un quasi juge de paix, avait métamorphosé toute une grande étendue de bois en deux prairies fécondes. Elles étaient l'image de son esprit ordonné. Il en tira suffisamment d'avoir pour développer la culture intellectuelle de ses quatre fils, dans la mesure où ceux-ci voulurent s'y prêter, et pour assurer l'établissement de ses deux filles.

Chrétien de race, fidèle à sa messe du dimanche, le père de Napoléon Bourassa avait rapporté, de ses jeunes années d'apprentissage aux Etats-Unis, l'habitude de lire gravement sa bible. Il avait aussi trouvé dans la connaissance de l'anglais le respect de la tolérance des convictions sincères qui s'écartaient de la sienne, et, par la suite, son dernier-né en pratiqua la leçon dans toutes ses relations sociales.

Pour tempérer les rigueurs, parfois trop sommaires, de sa justice, cet homme austère avait établi à son foyer et gardé en grand respect une femme aimable et miséricordieuse, celle dont le fils écrira, plus tard, en préface et hommage de sa délicieuse conférence *Nos grand'mères* : " C'est en regardant ta figure rayonnante et ineffaçable dans mon cœur, sainte mère, que j'ai parlé de ces générations de femmes admirables et vénérées, dont tu es, à mes yeux, la plus admirable et la plus vénérée. "

Nous croyons que c'est à sa mère que Napoléon Bourassa emprunta les grâces de son esprit et sa pénétrante intuition de toutes choses. Il n'oublia jamais la blancheur des toiles dont les doigts industriels de cette femme active pour-

voyaient les nombreux lits et la table abondante de sa maison, ni la chaude solidité des vêtements qu'elle tissait pour son mari et ses enfants. Pas davantage il ne perdit le souvenir de la lumière qui inondait les grands prés où broutaient de paisibles bêtes dont il buvait le lait, le coeur plein de reconnaissance pour leur silencieuse abnégation. Son imagination garda définitivement l'empreinte de la limpidité, de la pureté de ces choses. Elle en a nuancé délicatement toutes les oeuvres que nous devons à son pinceau et à sa plume.

De 1840 à 1848, le jeune Napoléon Bourassa est au collège de Montréal. Il a toujours parlé avec modestie de ses années d'étude. Celle de la physique, tout élémentaire qu'elle fût, retint sa sympathie, sans doute parce que là, plus qu'ailleurs, son intelligence fut saisie par les lois d'harmonie qui font de ce monde une merveille d'équilibre.

Il dut à un professeur unique en son genre d'élargir encore cette vision de beauté. M. Barbarin, prêtre de Saint-Sulpice, était un incomparable musicien et un connaisseur passionné des belles-lettres. Son futur élève l'avait découvert spontanément par la force de l'émotion qu'il éprouva en l'entendant, un jour, chanter dans l'église de Notre-Dame. — "Chacun rencontre sur son chemin, écrira-t-il plus tard, à un moment voulu par Dieu, la chose qui doit influencer fortement sur son avenir quand elle ne le détermine pas tout à fait : c'est un homme, un livre, un accident, un mot, une impression, etc. . . J'éprouvai, alors, la première de ces vibrations, de ces vibrations de caillou, qu'il devait produire chez moi. Après l'artiste, j'ai eu l'avantage de connaître le professeur. L'effort que je lui avais vu faire, si souvent, pour s'arracher d'une symphonie de Haydn au son réglementaire de la cloche — et ce n'est pas toujours la cloche qui gagnait — . . . et l'indulgence avec laquelle il me regardait aller, en ricochant, sur le chemin du règlement me révélèrent, tout d'abord, la note harmonique qui nous mettait d'accord." Le jeune hom-

me connu, par l'abbé Barbarin, l'harmonie dans la musique. Il devint, avec lui, littérateur. Il apprit à chanter et à lire, comme lui, de façon " à exprimer tous les amours, toutes les émotions, toutes les adorations du coeur et de l'âme ".

Il lut beaucoup en dehors de ses livres classiques... peut-être plus qu'en dedans et, " à la fin de son cours, a écrit M. Hector Fabre, sa renommée était fort brillante. Il passait pour un esprit universel. A chaque examen, à chaque séance publique, il lisait quelque composition où se faisait déjà jour un talent original. On laissait toute liberté à sa verve, dont on était ravi, et dont les légers écarts, si écarts il y avait, n'effrayaient pas ses excellents maîtres qui savaient d'avance que cette noble nature ne suivrait jamais que le droit chemin. "

Les archives du collège ont gardé de lui un *serment d'Annibal*, en vers alexandrins, d'une inspiration élevée et qui donne déjà une émouvante impression de la " noble nature " qu'ont aimée tous ceux qui l'ont approchée. Il y gagna le prix académique du séminaire.

Pour se rendre compte de tout ce qu'il garda de vénération à l'oeuvre éducatrice des fils de M. Olier, il faut lire son charmant discours fait pour la réunion des anciens élèves du collège de Montréal, en 1885.

Au sortir de ce collège, il devenait, selon la coutume, mais contre son gré, étudiant en droit, sous la direction de M. Norbert Dumas, homme spirituel, excellent avocat, mais qui ne sut jamais inspirer à son élève le goût du raisonnement systématique. Ils convinrent ensemble de son défaut d'aptitude pour cette profession.

Un jour, assis au foyer de famille, en un costume de toile blanche qu'il couvrait au crayon de figures fantaisistes, proches parentes de celles dont il avait animé, autrefois, les marges de ses livres de classes, il sortit de sa rêverie, un peu boudeuse, en disant à sa mère: " — La voilà, ma vocation ! "

C'était lui demander de vaincre la résistance de son père contre une inclination aussi déconcertante pour son milieu et à son époque.

Toutes considérations cessantes, il entra à l'atelier de M. Théophile Hamel, le meilleur portraitiste de son temps. Portraitiste, M. Hamel l'était avec abondance et avec succès à Québec, Montréal, Toronto et Ottawa, où il eut à peindre un grand nombre de portraits des membres du gouvernement.

Napoléon Bourassa suivit son maître dans l'avant-dernière de ces villes. Celui-ci lui trouva des dispositions remarquables et, avec l'appui de l'abbé Charles Larocque, alors pasteur de sa paroisse et ami de sa famille, il parvint à faire consentir le père du jeune artiste à envoyer son fils étudier en Europe.

L'Italie, surtout Rome et Florence, l'encharma et l'absorba pendant près de quatre ans. Overbeck, le chef de cette école catholique et mystique d'Allemagne, déterminée à mettre l'art au service de la religion et de toute idée noble, y travaillait alors. Napoléon Bourassa fréquenta son école qui eut une influence marquée sur sa direction esthétique. Elle répondait tout simplement à la qualité de son âme par la noblesse de son programme.

D'autres peintres aussi y avaient trouvé leur idéal, s'inspirant de l'ancien art chrétien pour en faire renaître l'esprit dans l'art moderne. On peut croire que le jeune peintre canadien eut la même pensée quand il décora, plus tard, la petite chapelle de Nazareth.

Napoléon Bourassa revint au Canada en 1856. Deux femmes l'y attendaient, avec ce pressentiment du cœur que d'aucuns appellent télépathie. Quand il était tout petit, sa mère s'était opposée à ce qu'on effaçât du parquet la trace mignonne qu'avaient osé y imprimer ses pieds sur la peinture fraîche. Depuis, elle suivait ses pas à travers le monde. Au matin du jour même où elle devait le serrer dans ses bras, après quatre

ans d'absence, elle avertit les gens de sa maison d'aller à sa rencontre, sans avoir été prévenue de la date du retour.

L'autre femme était une jeune fille, une inconnue. A Monte-Bello, où son illustre père venait d'édifier le manoir dans lequel il devait terminer, loin du bruit, sa vie si mouvementée, cette jeune fille se rendait souvent chez le spirituel curé de l'endroit, pour y trouver un peu de distraction. Au cours de conversations pittoresques et enjouées, elle entendait lire les lettres du jeune artiste; car, le spirituel curé était le frère de ce dernier. Ce fut l'origine du sentiment dont la visite du jeune homme à Monte-Bello fit une destinée. En 1857, Louis-Joseph Papineau accordait sa fille au débutant d'une carrière encore bien incertaine. Par un sentiment de judicieuse fierté, l'énergique cultivateur de la Petite-Cadie versa, en faveur de l'établissement de son fils, une somme égale à celle que le seigneur de la Petite-Nation attribuait à sa fille. Entre le père et le mari de cette jeune femme d'esprit cultivé s'affermît une sympathie fondée sur les mêmes qualités du coeur: désintéressement, courtoisie, attachement loyal aux saines affections domestiques. A la mort de Louis-Joseph Papineau, le jeune homme recueillit dans la cire les traits de cet indomptable lutteur. Ce fut le modèle du buste qu'il exécuta, peu de temps après.

Napoléon Bourassa commença sa carrière à Montréal à une époque pleine de mouvement intellectuel. La Fontaine venait d'émanciper sa race de l'outrecuidance des vainqueurs et l'avait orientée vers une destinée plus pacifique. La lutte poursuivie pendant cinquante ans par nos vaillants parlementaires permettait, enfin, aux jeunes générations de la société dirigeante, de consacrer leur patriotisme à d'autres conquêtes et d'ouvrir devant elles la perspective de professions nouvelles.

L'*Institut canadien*, fondé en 1844, inaugurait solennellement les salles de ses débats en 1858, sous les auspices du

vénérable évêque de Montréal. Le *Conseil des arts et métiers*, société absolument anglaise au début, ouvrait ses séances trimestrielles en 1857, mais, l'année suivante, elle y admettait, comme président, l'honorable M. Chauveau, l'un des hommes les plus zélés de son temps à promouvoir l'instruction publique dans toutes les classes de la société et dans tous les genres. Huit ans plus tard, la *Société des artisans canadiens-français* envoyait aux réunions du *Conseil des arts* un nombre considérable de délégués, afin de faire bénéficier ses membres d'une bibliothèque et d'études techniques mises en commun. Le nom de Napoléon Bourassa figure sur la liste de la première réunion. En 1857 aussi, naissait le *Cercle littéraire*, composé d'étudiants en droit guidés par le dévouement d'un sulpicien dont le nom nous est échappé. ⁽¹⁾

En 1860, l'*Art Association* se fondait et, comme pour prouver la bonne volonté de ses membres — tous anglais à peu d'exception près — en faveur de la culture artistique de leurs compatriotes de toute race, ils inauguraient leur première exposition de peintures dans la salle des *Artisans canadiens-français*. La salle du *Cabinet de lecture paroissial* prit la sociable habitude d'accueillir, le mardi soir de chaque semaine, un conférencier et un auditoire d'élite. Cette salle était toute petite au début, ce qui faisait dire à ses habitués que "dans les petites salles se donnent les meilleures conférences". A l'*Union catholique*, Napoléon Bourassa rendait compte des travaux variés, exécutés au cours d'une année, par ses membres, dont il était le président. L'*Echo du Cabinet de lecture paroissial*, les *Soirées canadiennes*, la *Revue canadienne* portaient au loin l'effort que faisaient tous ces gens d'esprit et de cœur pour attiser au foyer national la flamme de l'âme française. Le saint évêque de Montréal, Mgr Bourget, assistait souvent à leurs assises intellectuelles.

(1) C'était M. Regourd. Voir la conférence *Vieux cahiers, vieux journaux*, par M. Olivier Maurault, *Revue canadienne* de septembre 1916, p. 211. — *Note de la rédaction.*

Il était au *Cabinet de lecture paroissial* à la conférence de début de Napoléon Bourassa, sur l'Italie, et, après l'avoir entendu exprimait publiquement le souhait que les tableaux du jeune peintre " marquassent le point de départ d'un musée national ". " Cette invitation, ajoutait ensuite l'*Echo du Cabinet de lecture paroissial*, nous semble avoir d'autant plus de portée qu'elle vient de plus haut; mais, comme l'entreprise d'un musée national proprement dit est une oeuvre immense et beaucoup au-dessus des forces humaines, nous exprimerions volontiers le voeu que le gouvernement vint en aide à une entreprise qui ne pourrait qu'honorer notre pays. "

L'année suivante, dans cette même salle, le conférencier du jour, M. Rivard, rappelant ces paroles du grand évêque et celles du chroniqueur, jetait ce même appel au gouvernement, par-dessus les têtes attentives de son auditoire, en désignant comme un élément de succès dans l'art de la peinture, " le nom, déjà si connu et si cher à tous, d'un aimable compatriote dont le talent précoce est allé s'inspirer au foyer même des beaux-arts ". Et, en 1860, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle, M. Cherrier, le président de la soirée, exprimait l'espoir que ses murs fussent décorés de peintures historiques et, ajoutait l'*Echo du Cabinet de lecture paroissial*, " le nom de M. Bourassa, salué comme peintre habile par des applaudissements unanimes, répond à tous les voeux de ceux qui désirent contempler enfin ces souvenirs et ces gloires d'un passé que nous connaissons mieux de jour en jour ".

Oui, toutes ces nobles idées germaient dans les différents groupes où s'élaboraient des projets magnifiques, mais... " Paris ne s'est pas fait en un jour, et, au commencement, il fallait vivre ". " Jusqu'alors, écrivait encore M. Bourassa, le portrait avait été le seul gagne-pain du peintre en ce pays, mais, depuis l'invasion des photographes dans le domaine de l'art, le gagne-pain ne pouvait plus même porter ce nom modeste. " Evidemment, tous les portraits qu'il fit de sa

famille ne furent le gagne-pain de personne. Ceux de quelques pères oblats d'Ottawa, de quelques prêtres du séminaire de Saint-Hyacinthe, de la mère Caouette, de Mme Laflamme, mère de l'honorable Rodolphe Laflamme, de Lady Jetté, de M. Joseph Roy, père de l'ancien avocat de la ville de Montréal, M. Rouër Roy, et le portrait de Mme Alfred Garneau furent d'excellentes oeuvres. A l'exposition de peinture de 1870, l'un de ces portraits fut signalé par ces lignes du *Canadian Illustrated News*: " M. N. Bourassa's portrait of an ecclesiastic is in every way a fine painting. The artist has remarkably succeeded in throwing expression into the features." Cette dernière remarque s'applique généralement à tous ses portraits si fidèles au caractère de leur modèle.

Napoléon Bourassa essaya de l'enseignement. " L'artiste peut vivre de portraits, a-t-il écrit quelque part, mais l'art ne peut vivre que d'idées. J'eus l'idée (désintéressée, je vous l'assure) de greffer sur une institution soutenue par le gouvernement une simple école de dessin. Après un an de travail, on me fit demander de la capitale si j'étais *rouge*. Ceci est de l'histoire; j'en parle sans amertume, seulement pour prévenir les artistes qu'ils aient à mettre parmi les obstacles imprévus de leur avenir des choses très amusantes. — Comme je pris quelque temps pour répondre à une question qui intéressait à un si haut point l'enseignement du dessin, l'époque de la réouverture de l'école passa et ne revint plus. "

Ceci se passait probablement en 1862. L'ouverture du *cours public de dessin* s'était faite, en effet, fort brillamment, l'année précédente. M. Chauveau et l'abbé Verreau avaient accueilli " comme elles méritaient de l'être, raconte le *Journal de l'instruction publique*, les propositions de M. Bourassa ". — " Nous souhaitons, disait ensuite l'*Echo du Cabinet de lecture paroissial*, le plus grand succès à cette entreprise qui peut avoir de si heureuses conséquences pour le pays et qui ne présente pas de difficultés insurmontables,

surtout si l'on considère le talent de celui qui est à sa tête (M. Chauveau l'avait appelé l'âme de l'institution), la considération dont il jouit et enfin les remarquables et merveilleuses dispositions de la population à laquelle il s'adresse. Ce qui est important, maintenant, c'est que l'on propage autant que possible les motifs puissants qu'un pays tel que celui-ci peut avoir de souhaiter dans son sein l'enseignement, la pratique et le culte des beaux-arts. M. Bourassa a présenté ces motifs dans sa dernière lecture de la manière la plus forte. Il est à désirer que les grands arguments qu'il a invoqués soient popularisés parmi nous. ”

Un an plus tard, ces grands arguments de fondation dormaient au dossier du *Journal de l'instruction*, mais leur auteur devait commencer à les répandre, un peu partout, et par sa pratique et par sa parole. Il devenait, en 1868, professeur de dessin gratuit au bénéfice de la société des *Artisans canadiens-français*, à leurs classes du soir. Trois ans plus tard, la réunion de cette société au *Conseil des arts et métiers* lui attribuait \$3.00 par soirée. En 1868, il insistait sur l'utilité de l'enseignement du dessin, dans un article publié par la *Revue canadienne* sous ce titre : *Du développement du goût dans les arts en Canada*. “ L'enseignement de quelques spécialités utiles, particulièrement de l'art fertile du dessin, ne se fait encore nulle part de manière à offrir quelques résultats satisfaisants... ” Nous y renvoyons la curiosité de nos lecteurs. En 1874, il était directeur du cours de dessin de cette même *Association des artisans*, dont l'affluence croissante des élèves avait exigé un certain nombre de professeurs.

Mais la véritable école selon son coeur, ce fut celle de son expérience personnelle, dans la direction des travaux faits à la chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes. Il l'a raconté, le soir qu'il l'ouvrit lui-même, avant sa consécration au culte et dans toute la fraîcheur de son délicat coloris, à un audi-

toire d'amis qui avaient souvent exprimé le désir d'en connaître la composition.

“ Je pris à mon atelier quelques enfants qui se présentaient comme apprentis et, pendant que je m'occupais des détails de la construction, je les formais au dessin. A l'aide de ce noviciat dont je ne pouvais pas encore apprécier les promesses, j'entrepris de faire tout exécuter de ce qui devait servir à l'ameublement et à la décoration de l'édifice : colonnes, chapiteaux, autels, boiseries sculptées, ornements en ciment et en peintures, statues et tableaux. Ayant ainsi sous la main des travaux variés et dont l'exécution exigeait des capacités de diverses espèces et à divers degrés, je pus mettre de suite tout mon personnel sur le chantier, donner à tous un salaire suffisant pour alléger leurs parents du fardeau de leurs études. Chacun avait une tâche proportionnée à ses forces, et, celle-ci accomplie, il pouvait passer à une tâche supérieure. C'est ainsi que quelques-uns ont pu s'avancer depuis les simples ornements plaqués jusqu'à l'exécution de la figure.

“ J'avais voulu, même dans l'arrangement du plan général du décor, introduire une gradation déterminée de difficultés, pour favoriser davantage cet acheminement de l'élève vers l'exécution des parties les plus importantes de l'oeuvre : ainsi, après les ornements simplement contournés, il apprit les reliefs puis la figure humaine en grisaille, après, des têtes en couleur, ensuite, des figures entières en couleur. J'en ai même mis quelques-uns qui se répètent à certains endroits, afin que l'élève, dans le travail d'une seconde ou d'une troisième copie, put profiter de l'expérience acquise dans l'exécution de la première qui lui avait servi d'étude. Je confiais à ceux qui étaient à peu près d'égale force des tâches identiques ; ils les accomplissaient d'ordinaire avec émulation et je découvrais, chez eux, celui qui avait davantage la volonté ou le pouvoir de monter.

“ Tout ce qui se voit dans cette chapelle a été accompli de cette manière. Si mes élèves n'ont pas exécuté le tout sur mes dessins, ils ont au moins mis la main à tout. Les plus habiles n'ont pu, dans le cours d'une seule entreprise, me rendre de grands services dans le travail de mes tableaux; et même, il faut l'avouer, dans bien des cas, leur collaboration m'occasionnait un surcroît de difficultés; car, il leur aurait fallu préalablement donner plus de temps à l'étude de la figure, surtout, d'après nature. Mais, je ne doute pas que, dans le cours d'une seconde entreprise, ils ne fussent arrivés à interpréter, d'une manière fort satisfaisante, toute composition de grand maître. Dans tous les cas, tous ont acquis de l'habileté en quelque chose et ils trouvent à faire, aujourd'hui, des travaux proportionnés à leurs forces.

“ Pour quelques-uns la carrière est à peu près ouverte. M. Hébert, l'élève sculpteur, qui a fait sur mes dessins les bas-reliefs de l'autel et une partie des ornements en bois et en ciment de l'intérieur, m'a aussi été d'un grand secours dans l'exécution de la statue qui occupe la niche de l'abside du chœur. Il a ouvert dernièrement un atelier où des commandes sérieuses lui arrivent tous les jours.

“ Eh bien ! Si un des articles de ce programme improvisé dans un rêve n'est pas tout à fait réalisé, je veux dire la fondation de l'école d'art par la pratique, par la production de l'oeuvre même, il y a au moins ici la preuve que la chose est non seulement possible mais qu'elle est la seule véritablement efficace dans les conditions de notre société. ”

La décoration de la petite chapelle de Nazareth, par M. Bourassa, avait précédé celle de Lourdes. Il en raconte l'histoire en même temps : “ M. l'abbé Rousselot, en m'offrant à peindre de grandes surfaces, où la pensée et le pinceau peuvent courir sans gêne, sans trop de petits soins et de monotonie de travail, m'avait apporté mon instrument sympathique... Je m'en emparai avec empressement. Et, un mois

après, je commençais ma tâche, presque sans préparation, avec un rapin et un peintre en bâtiments pour aides. — Les conditions de l'entreprise ne me permettaient pas trop d'aises. M. le curé m'accordait quelques mois pour accomplir tout le travail. J'en pris à peu près vingt-deux. Sur ce nombre, il y en avait bien au moins douze de volés à M. le curé ! Mais il m'a volontiers pardonné, parce que c'est bien tout ce que je lui avais pris durant l'entreprise. La charité prête peu au vol. (2) Je supprime ici un second gros chapitre de petites misères. — Cette première épreuve de ma vocation avait été un peu rude. Le métier de la peinture murale n'est pas tout rose ; il l'est moins ici qu'ailleurs. La précipitation, l'ardeur fiévreuse avec laquelle j'avais exécuté mon travail m'avaient presque épuisé. Je partis pour la campagne, moitié désespéré, avec un déficit dans la caisse ; rapportant d'ailleurs, dans mon sens artistique, une faible satisfaction de cette oeuvre de galérien. ”

Dans l'histoire de tout pays, il y a l'époque d'obscurité et gênée souffrance de tous ceux qui en sont les pionniers. Napoléon Bourassa fut homme de désir et de souffrance dans ses laborieux efforts à produire l'acclimatation du grand art au Canada. Mais il aimait et son art et son pays : on peut affirmer que, en dépit des heures de profonde tristesse, de découragement même, il ne connut jamais l'aigreur.

Il avait pourtant plus que le patient dévouement au sol natal, en matière d'éducation artistique. C'était une tendance propre à son large esprit de rechercher en toutes choses l'idée générale, la concordance des hommes, des idées et des faits et son art fut la profession et l'enseignement de ce qu'il a appelé “ les principes universels d'existence et d'harmonie dans l'oeuvre du créateur ”. C'est ainsi qu'il préférait l'orgue aux autres instruments de musique, parce qu'il

(2) Cette oeuvre avait été exécutée gratuitement ; on payait à l'artiste ses seules dépenses.

est une symphonie, et l'architecture à tous les arts du dessin, parce qu'elle les groupe en une seule et puissante expression. Il cherchait un principe d'équilibre et une vue d'ensemble dans tous les événements contemporains dont il a fait quelquefois la chronique dans la *Revue canadienne*, avec un si fin bon sens, un si grand détachement des partis et des races, et, disons-le en passant, avec un sentiment marqué du respect qu'une race qui a le droit de vivre se doit à elle-même. C'est le même principe d'équilibre qu'il cherchait encore dans le mouvement historique des pays du continent américain et dans ses études d'économie sociale et politique. Il avait une grande sympathie pour des penseurs comme Le Play et Donoso Cortès.

C'est ce qui ressort de son intéressante conférence aux *Artisans canadiens-français* sur Stephenson, l'inventeur de la locomotive à vapeur. " C'est là, leur disait-il, la belle prérogative de l'artisan. Son oeuvre est de tous les temps : elle parle la langue universelle, elle est bienfaisante pour tous les hommes et tous les siècles. Celle de Stephenson eut pour effet immédiat de rapprocher les nations, de mettre en contact plus intime leurs intérêts divers, de répartir sur toutes les dons, le travail et la richesse de chacune d'elles. Ce n'est, sans doute, qu'un agent matériel, mais, cet agent transporte la pensée et la parole humaines ; il leur donne des ailes et il devient, dans cette union avec elles, un être intelligent. Et qui peut calculer, aujourd'hui, les immenses résultats que cet agent est appelé à produire dans l'économie physique et morale de l'humanité ? "

Dans sa décoration de la chapelle de Nazareth, il avait développé le principe de la charité appliquée par le Christ et les saints de son Eglise à l'humanité souffrante. Celle de Notre-Dame-de-Lourdes a été l'exaltation du dogme de l'Immaculée-Conception par toutes les voix autorisées de l'ancien et du nouveau Testament. L'artiste a voulu que les couleurs

qui décorent cette chapelle fussent en accord avec l'architecture et les lois de la physique. C'est ce qu'il a appelé " les mathématiques de la peinture ". Il faut lire sa conférence sur ce sujet, pour apprécier l'équilibre intellectuel de cet homme et comprendre l'utilité des connaissances générales appliquées à un art spécial.

Son *Apothéose de Christophe Colomb* ne représente pas autre chose que la progression indéfinie, à travers les siècles, de l'idée scientifique et religieuse du découvreur de l'Amérique. Dans le temple de l'*immortalité*, où l'introduisent la *religion* et la *gloire*, figurent les grands hommes qui ont précédé la vocation apostolique de Colomb et ceux qui, par la suite, lui ont rendu hommage par la sympathie de leur génie ou de leur apostolat. Viennent ensuite ceux qui, sur la terre d'Amérique, ont maintenu aux nations qui y vivent le droit de grandir, d'étendre leurs relations, d'entrer dans le grand concert des continents. Ce magnifique ensemble se termine à la figure de Sir Georges-Etienne Cartier, indiquant, dans l'espace, le projet d'une ligne de communication entre les provinces de la Confédération naissante, réalisant ainsi le rêve de Christophe Colomb et de beaucoup d'autres explorateurs : un passage vers la Chine, un trait d'union entre les deux océans. Quand on parcourt les journaux de l'époque, on se rend compte de l'intérêt que suscitait dans les esprits la discussion du projet de la Confédération. Avec une grande limpidité de penseur et une haute inspiration d'artiste, M. Bourassa en dégagait la philosophie, en même temps qu'il glorifiait la personnalité éminemment religieuse de Colomb. La renommée a vengé la mémoire du vice-roi des Indes, trop souvent en butte aux misérables passions de ses contemporains. Les vertus qui honorent le plus la volonté humaine : la *constance*, la *force*, la *vigilance* ont soutenu l'immortel découvreur dans ses luttes. La *justice* et la *vérité* ont démontré l'excellence de ses desseins. " Un tel tableau, écri-

vait le *Canadien*, s'il est exécuté comme l'artiste l'a conçu, donnera à notre pays un nom dans les arts. Sa place naturelle serait à coup sûr dans une des vastes et magnifiques salles du palais législatif. ”

Le plan de cette composition avait d'abord été exécuté au pastel, au cours des années 1859-1860. Il fut développé ensuite dans de grandes proportions vers 1865, alors qu'il était fortement question de décorer les salles du nouveau *Cabinet de lecture paroissial* de tableaux illustrant les grands faits de notre histoire. Sur la prière de M. Charles Taché, commissaire du Canada à l'exposition de Paris en 1867, l'auteur y envoya son carton. C'était bien à contre-cœur, tant sa modestie s'alarmait de voir cette oeuvre exposée aux regards de critiques experts et en face de chefs-d'oeuvres dont il pouvait mieux que tout autre priser l'entière valeur. Il y fut encouragé par deux Français distingués qui étaient, à ce moment, les hôtes de M. L.-J. Papineau, son beau-père : M. le comte de Chabrol et M. le vicomte de Lubersac. On sait l'impression que produisit ce travail, les éloges que lui décernèrent les journaux anglais ou français de chez nous et des critiques éclairés de nationalité étrangère. Malheureusement, le carton revint assez meurtri de l'exposition de Paris. L'artiste n'eut plus le loisir de panser ses blessures. Il fallait vivre alors et songer aux siens. C'était encore le bon temps où l'on croyait honorer un artiste, fut-il supérieurement doué, en lui offrant de *peinturer un carrosse*; ou, tout au plus, lui permettait-on d'aspirer aux sommets de l'art en l'y faisant monter gratuitement.

Ce sujet de l'*Apothéose de Christophe Colomb* fut de nouveau remis au programme d'un projet de décoration du palais législatif, élaboré vers 1883. Il devait faire partie d'une série de tableaux relatifs aux faits de notre histoire. L'artiste, qui avait trop bien appris à ne pas fonder d'espoir sur des promesses, eut peu de confiance dans la réalisation de

celle-ci, qu'il appela " la dernière espérance de sa pauvre vie de peintre manqué ". Il pressentait que cette occasion si vivement désirée de donner l'essor à son talent dans le genre historique lui viendrait trop tard. Il ne s'empressa pas, cette fois, de tirer l'ébauche de son sommeil, et bien lui en prit, car, après une longue période d'attente, il n'entendit plus parler ni du projet, ni de la proposition qui lui avait été faite. Et l'ébauche dormit encore dans ses cartons.

Elle revint au jour en 1904, lorsque l'artiste, pour réagir contre les défaillances d'une poignante douleur ⁽³⁾ et accomplir jusqu'où ses forces le porteraient son devoir d'homme soumis à la loi du travail et tenu de ne pas enfouir le don de Dieu, entreprit de reporter sur toile chacune des figures de son carton avarié. ⁽⁴⁾ Elles sont là, au nombre de soixante-cinq, sur une surface de vingt-cinq pieds par quinze, toutes de sa main, portant la marque de son persévérant courage. Il se livra à cette oeuvre de 1904 à 1912. Ce fut un effort héroïque de travail. Peu d'hommes, croyons-nous, en ont donné un si touchant exemple. Il mettait la main aux dernières figures, lorsqu'il fut atteint par la maladie, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Ce tableau, qu'après de si longues années, l'auteur essaya de sauver de l'oubli, garde toute la valeur de la pensée et du noble talent de l'artiste. Ceux qui s'y entendent jugeront, sans doute, que, pour rendre, dans une grisaille, des tons de cette valeur et de cette harmonie, il a fallu une connaissance de son art et une maîtrise peu communes. C'est une oeuvre qui reste classique et mérite d'être mise en pleine valeur dans son pays d'origine.

⁽³⁾ La mort du regretté curé de Saint-Louis-de-France, M. l'abbé Gustave Bourassa, son fils.

⁽⁴⁾ Il y apporta toutefois quelques modifications indiquées par la différence d'époque. Ainsi, dans les groupes du bas quelques figures furent remplacées par d'autres. Ce sont, notamment, celles des Pères de la Confédération canadienne qui affirment le rôle progressif de notre pays et de quelques-uns de ses grands hommes dans ce défilé à la glorification de Colomb.

La *Mise au tombeau*, la *Mort de saint Joseph*, et les rares tableaux de genre et paysages qui restent de Napoléon Bourassa sont tous antérieurs, croyons-nous, à Notre-Dame-de-Lourdes, peut-être même à la chapelle de Nazareth. Il n'a fait que de rares études de paysage. Il en reste une, dans son atelier, traitée dans la manière de cette époque, d'un coloris doux et chaud.

Nous ne savons quelle appréciation pourraient donner de ses tableaux de genre les gens du métier. Il nous semble qu'ils portent tous la marque de la sensibilité et de la fraîcheur d'imagination de leur auteur. A propos de ses oeuvres littéraires, M. Fabre écrivait que " les sentiments intimes s'y faisaient jour sans cesse et qu'il appartenait à un ami de pénétrer le secret d'un talent où le coeur a tant de part ". Un ami peintre aurait, peut-être, dit la même chose de ces petits tableaux.

Le *Petit mendiant*, la *Méditation*, la *Peinture mystique* ont été exécutés beaucoup plus tard, dans les loisirs que lui laissèrent ses travaux d'architecture et, ainsi qu'il le disait lui-même, " pour se refaire la main " à la peinture à l'huile délaissée depuis longtemps.

Le médaillon-portrait de Louis-Joseph Papineau date des mêmes années (1898-1902).

Son délicieux petit tableau *Bébé rêve* ou la *Légende du berceau* a été couronné par l'*Académie des beaux-arts*. Il appartient à la *Galerie nationale de peinture* de notre capitale.

Car, cette idée dominante d'un musée, en fermentation, depuis vingt-cinq ans, dans toutes les associations dévouées à l'expansion des beaux-arts en notre pays, prit enfin la forme d'une construction visible. L'*Académie des beaux-arts* fut fondée en 1880. M. Bourassa en fut élu vice-président. Il en rendait hommage au marquis de Lorne, dans son discours

d'inauguration : " Je crois que cette oeuvre généreuse, à laquelle s'est si efficacement associée Son Altesse Royale la princesse Louise, ne rencontrera pas seulement l'approbation de ceux qui ont parcouru jusqu'à ce jour, dans notre pays, avec tant de mécomptes et de déboires, les carrières de l'art, mais, encore, de tous ceux qui ont des goûts élevés, qui désirent voir leur pays se développer, dans les conditions particulières où l'a placé la Providence, avec la plénitude de son génie et le caractère propre qui le feront distinguer des autres peuples. "

Le gouvernement provincial avait fait effort, de son côté, pour répondre aux appels réitérés de M. Bourassa en faveur des écoles de dessin au Canada. Il lui avait confié, en 1877, la tâche de s'enquérir, en France, des conditions des écoles d'arts et métiers. Il faudrait prendre connaissance de sa correspondance avec les autorités gouvernementales du pays pour apprécier les résultats pratiques de ce voyage. Nous savons seulement qu'après avoir visité plusieurs écoles de France, il fit choix d'une collection de modèles pour l'étude de la mécanique et du dessin industriel et d'ouvrages concernant l'enseignement dans ces écoles. Elle contenait aussi une série de dessins, préparés spécialement sur sa requête par le *Conservatoire des arts et métiers*. En même temps que ceux-ci, il remettait au ministère un mémoire très instructif sur les différentes méthodes d'éclairage, de chauffage et de ventilation adoptées dans les édifices publics de France.

Dans ce même voyage, il fit appel auprès du ministère de l'Instruction publique de France en faveur de nos artistes, pour obtenir leur admission au prix de Rome, ce qui ne put être accordé.

Nous savons aussi qu'il reçut des propositions tendant à lui confier la direction des travaux de décoration projetés pour le Parlement de Québec, la partie de la sculpture devant revenir à son éminent élève M. Philippe Hébert. Le projet de

décoration par la peinture échoua. Il fut repris, beaucoup plus tard et dans des proportions moins considérables, par l'encouragement que le gouvernement sut donner aux tableaux d'un autre artiste qui eut, lui aussi, le pénible mérite de lutter contre l'absence de formation artistique propre aux contrées jeunes. Les cheveux des artistes y blanchissent, leurs énergies s'y épuisent. Tous nous prieraient d'appliquer à leurs oeuvres la réflexion échappée à la plume de Napoléon Bourassa, dans l'une de ses causeries, à propos de la jolie chaire de Saint-Jacques : " Les circonstances et le milieu qui entourent ici la carrière des artistes sont déjà trop peu favorables pour que nous y ajoutions les tracasseries d'une critique méticuleuse. S'il y a des inconvénients, dans une société nouvelle, à trop exalter les talents naissants, il y en a bien davantage à dérouter les élans confiants des natures généreusement inspirées. On peut, je crois même que l'on doit, dire des vérités à ces frelons de l'art qui vont, avec une assurance de maîtres, cueillir, sur le sol national, tout ce qui pourrait offrir une substance féconde pour l'art et le génie indigènes. On peut encore s'amuser quelque peu des produits étonnants de ces utilités universelles qui s'attellent partout au harnais des hommes de métier pour gâter leur carrière et entraver les progrès du beau. Mais, aux vocations réelles, aux ouvriers modestes, convaincus de leur puissance intime, on doit, avant tout, des éloges, des conseils, des encouragements. "

La loyauté et la délicatesse de son coeur tiennent toutes en ces lignes. Elles furent la règle de sa parole ou de son silence, chaque fois qu'il fut invité à donner son opinion sur un homme ou sur une oeuvre d'art. Mais, il devait lui être encore plus gênant de l'exprimer sur son propre travail, quand il fallait se heurter aux gens qui, sans savoir l'entendre, refusaient de s'adapter aux exigences de son oeuvre. Circonstance épineuse que la question d'argent, pour un homme

qui ne s'appliquait pas à supputer, à un denier près, la valeur matérielle de son exécution ! Milieu néfaste à cette exécution, que la préférence accordée à telle grosse matière à la mode — et qui doit être plus belle parce qu'elle coûte plus cher — sur le choix de couleurs et d'objets harmonieux indiqués par un goût délicat et sûr !

Telle coterie voulut lui dérober ses plans, afin que, séparés de leur auteur, ils fussent d'une exécution moins coûteuse. Tel bon curé, de goûts très simples, lui en refusait d'autres, parce qu'il voulait du style *carré*, l'architecture gothique étant trop *salissante*.

La restauration de l'église de Saint-Patrice, à la Rivière-du-Loup, où tout l'intérieur était à refaire, à la suite d'un incendie, lui offrit un réel plaisir. Il fut secondé, dans cette entreprise, par un membre du clergé à qui il conserva toujours un reconnaissant souvenir. Nous voulons parler de M. l'abbé Blais, alors curé de cette paroisse. Nous devons cette oeuvre si heureusement réussie à la déférence de ce digne prêtre pour la pensée de l'artiste et à son désir éclairé d'imprimer au temple, dont il avait la garde, le caractère de pieuse harmonie qui convient à un lieu de prière. Ce fut un épisode heureux et rare dans la vie de l'artiste.

Mais les contrariétés habituelles reprirent vite leur cours et de vastes projets, longuement mûris et élaborés, passèrent en d'autres mains ou ne furent jamais mis à exécution. C'est ainsi que son magnifique travail pour la cathédrale de Saint-Hyacinthe ne sortit jamais de son atelier. C'est une perte notable pour l'art et ce fut l'une des épreuves les plus sensibles à M. Bourassa. La variété des personnages et des lieux auxquels fut mêlée la vie de saint Hyacinthe, ouvrait, en effet, à l'imagination de l'artiste un vaste champ, plein de pittoresque. Il y aurait réuni, pour la première fois dans son oeuvre, l'élément historique et l'élément religieux. De grandes surfaces murales lui eussent permis de représenter une série

de scènes qui se seraient déroulées en dix-huit tableaux sur toute la longueur de la nef. Les huit compositions dont il nous a laissé les esquisses sont d'un très grand intérêt, de même que les dessins si achevés qui devaient servir à la décoration des autres parties de l'église. Ces travaux marquent encore un progrès sur les oeuvres précédentes de M. Bourassa, par l'ampleur du style et de la composition. Il s'y était longuement préparé par des études d'après nature et une documentation scrupuleuse des faits et des lieux. La chapelle de l'église de Sainte-Sabine, à Rome, où le saint reçut l'habit des mains de saint Dominique, est très exactement reproduite, l'artiste l'ayant revue quelque temps auparavant.

Le couvent des Pères Dominicains, à Saint-Hyacinthe, date de cette époque. Par une discrète attention, le plan lui en fut demandé au moment où ses espérances croulaient d'un autre côté. Ce ne fut pas au reste le seul témoignage de généreuse estime qu'il reçut de cet Ordre dont le dévouement à la hauteur de tout idéal s'exerce encore, parmi nous, inlassable. L'église Sainte-Anne à Fall River est dûe à ce même appui fidèle. Le séjour de l'artiste dans cette petite ville de Saint-Hyacinthe, où il fut entouré d'affections délicates, lui fut donc, favorable à plus d'un égard. La chapelle des religieuses de la Présentation, bien que plus tard malheureusement altérée, put aussi être exécutée sur ses plans.

La petite église de Monte-Bello fut peut-être l'une de ses plus charmantes créations. Simple et rustique d'extérieur, comme il convient à son site, elle est d'un charme particulier, à l'intérieur. Il coulait là, par ses fenêtres, avant qu'elles ne fussent, à tort, colorées, la lumière limpide qu'il fallait, pour éclairer joyeusement un vaisseau gracieux, dont les galeries et le sanctuaire surélevé semblent s'entrechercher et se regarder. De n'importe lequel de ses points, on peut suivre toute l'action du prêtre qui domine réellement l'assemblée.

L'église de Sainte-Anne, à Fall River, renferme aussi, dans la discrète et suave harmonie de ses lignes et de ses tons, la même suggestion au rêve mystique et apaisant. Ce fut la dernière oeuvre de Napoléon Bourassa, en architecture. Il avait alors soixante-et-quatorze ans et se sentait bien âgé pour supporter les fatigues et les ennuis d'une semblable entreprise. Il s'en sépara avant que l'intérieur ne fut achevé. L'extérieur avait subi son acte de résignation à divers changements qui sont les épreuves ordinaires des artistes, peut-être surtout en Amérique. Quand il revit le temple complété et livré au culte, comme son ensemble, en somme, restait imposant, il se déclara satisfait, en dépit de quelques légères altérations.

Revenu à Montréal en 1904, il s'arrachait quelquefois de l'atelier, où il luttait si héroïquement contre l'envahissement de l'âge et des tristesses, pour compléter, à Monte-Bello, l'édification de la sépulture de famille. Il y a là une tête de Christ, modelée par lui, qui porte la marque d'une âme pieuse et douce.

Le flambeau de sa vie vacillait. L'angoisse l'envahissait de ne pouvoir atteindre le but fixé par lui à l'achèvement de son *Apothéose de Christophe Colomb*. Il surveillait, à Monte-Bello, la construction de son propre tombeau.

* * *

Napoléon Bourassa est décédé le 27 août 1916. L'âge et la maladie ne lui permettaient plus, depuis un certain temps, d'aller au devant des choses qu'il avait aimées. Il s'était fait un grand silence autour de lui : celui de l'isolement qui étreint un coeur ayant besoin de chaudes sympathies et arrête l'expression de la pensée.

Sa vie s'est close, dans ce silence et cet isolement, par

une bénédiction à ceux qui le soignaient ou lui donnaient encore quelques preuves de leur souvenir, par de douces et miséricordieuses paroles pour tous.

Il s'était plié depuis longtemps à l'habitude de voir ses oeuvres remaniées par un chacun ou refusées, les unes après les autres; si bien qu'il avait fini par croire qu'il n'avait rien fait d'utile et de bon.

Ses adieux à son pays s'expriment par ses paroles : "J'ai le regret d'avoir pu si peu contribuer, par la nature de mes travaux et le concours de mes efforts et de mes ressources, au développement des associations fondées, en notre pays, dans l'intérêt de l'art. "

Puisse une main pieusement nationale recueillir, avec intelligence l'unité de sa pensée, à travers les accidents qui ont fait de son oeuvre une chose trop souvent interrompue et à demi brisée !

Ajoutons qu'un choix judicieux de ses lettres intimes le ferait connaître plus complètement. Elles furent nombreuses, exquisés comme son coeur et charmantes comme sa conversation. Elles formeraient une part attrayante de son oeuvre écrite.

* * *

Crimes et peines sous le régime français

(SUITE ET FIN)

APRES les peines capitales venaient les peines afflictives ou infamantes. Elles comprenaient les galères à perpétuité ou à temps, la marque au fer chaud, la fustigation ou flagellation, le carcan, le pilori, le chevallet ou cheval de bois, etc.

La punition la plus redoutée après la mort était la condamnation aux galères à perpétuité. Personne n'ignore que la galère était un bâtiment de mer long et de bas-bord, qui allait à la rame. Chaque galère requérait une couple de cents rameurs et le roi de France possédait plusieurs centaines de galères. Le besoin des rameurs était donc incessant. Le traitement auquel étaient soumis les condamnés aux galères, les forçats, était horrible. L'imagination la plus féconde ne peut imaginer les souffrances qu'enduraient ces malheureux. Enchaînés pendant toute la durée de leur captivité, souvent de leur vie, sur le banc de la galère, ils y vivaient exposés aux vents, à la pluie et au froid. On leur donnait pour toute nourriture quelques onces de biscuit et de l'eau. Pendant des journées entières, le forçat était obligé de manier une rame pesante. Malheur à celui qui n'employait pas toute sa vigueur à chaque coup de rame, le coup de fouet du garde-chiourme le ramenait bien vite à la triste réalité de son emploi. La peine des galères devint tellement cruelle dans la pratique que, pour s'y soustraire, les malheureux galériens se coupaient quelquefois un bras ou une main. En 1677, Louis XIV déclara ce genre de mutilation punissable de mort. Il avait un tel besoin de rameurs pour ses galères qu'il ne reculait devant aucun moyen afin d'en multiplier le nombre.

Nous possédons à ce sujet dans nos archives une lettre qui ne fait pas honneur au grand roi. " Comme il ymporte au bien de mon service, écrivait-il au gouverneur de la Barre, le 31 juillet 1684, de diminuer autant qu'il se pourra le nombre des Iroquois, et que d'ailleurs ces sauvages qui sont forts et robustes serviront utilement sur mes galères, je veux que vous fassiez tout ce qui sera possible pour en faire un grand nombre prisonniers de guerre, et que vous les fassiez embarquer par toutes les occasions qui se présenteront pour les faire passer en France. " Le gouverneur de la Barre ne put satisfaire les désirs de son maître pour une bonne raison. C'est que pendant son administration au Canada, les Iroquois furent pour ainsi dire les maîtres du pays.

Son successeur, le marquis de Denonville, plus jeune, avait aussi beaucoup plus de capacités militaires. Mais il n'agit pas d'une façon bien loyale à l'égard des Iroquois. Au commencement de l'été de 1687, par ses ordres, l'intendant Champigny monta au fort Frontenac, qui était bâti sur l'emplacement actuel de Kingston (Ontario). Il s'y trouvait alors plusieurs Iroquois. Champigny leur offrit un grand festin. Pendant le repas, ils furent cernés par les soldats du poste et faits prisonniers au nombre d'une quarantaine. Quelques semaines plus tard, les captifs furent acheminés sur Québec, puis embarqués pour la France. Les pauvres Iroquois furent distribués sur les galères à Marseille. Le Moyne de Sérigny, frère du fameux d'Iberville, qui possédait parfaitement leur langue, leur fut donné pour interprète. Le régime des galères fut fatal à plusieurs de ces Iroquois accoutumés aux forêts immenses et aux horizons sans bornes de l'Amérique. Dès 1688, Denonville, regrettant sans doute sa mauvaise action, demanda de renvoyer les captifs iroquois au Canada. C'est le comte de Frontenac qui les ramena dans leur patrie en 1689. Il en restait encore vingt-et-un. Il en était donc

mort dix-neuf pendant leur séjour de moins de deux ans sur les galères. Parmi ces Iroquois se trouvait un ancien chef, Ouréouharé. Frontenac, durant la traversée, puis une fois débarqué à Québec, lui témoigna les plus grands égards. Il le logea au château Saint-Louis et lui fit servir jusqu'à sa mort la paye de capitaine. Ouréouharé rendit de grands services aux Français. Il aida au comte de Frontenac à recouvrer l'ascendant qu'il exerçait jadis sur les Iroquois.

Il n'y a pas que les Iroquois qui goûtèrent aux galères du roi sous l'ancien régime. Plusieurs Canadiens eurent aussi cet honneur peu envié. Nous voyons en effet plusieurs condamnations aux galères, mais aucune, croyons-nous, ne le fut à perpétuité.

Après la peine des galères venait celle du bannissement. Ce châtement avait divers degrés d'intensité. Il y avait le bannissement en-dehors du ressort ou de la juridiction, et celui en-dehors du royaume. Egalement il y avait le bannissement temporaire et le bannissement perpétuel.

La condamnation aux galères et le bannissement avaient pour conséquence la confiscation des biens et la mort civile du condamné.

Le fer chaud s'appliquait sur les épaules et imprimait les lettres G A L (première syllabe du mot galère) pour les condamnés aux galères, la lettre V (voleur) pour les femmes convaincues de vol. Très souvent aussi le fer chaud marquait la fleur de lys sur l'épaule du criminel condamné au fouet ou au carcan. Les juges abusaient de la peine de la marque au fer chaud. Ils prétendaient que cette marque servait beaucoup à reconnaître les criminels récidivistes. La justice a des moyens beaucoup plus simples et moins cruels aujourd'hui pour opérer cette constatation. On photographie les criminels, et en France, de même qu'aux Etats-Unis et

dans quelques autres pays, on a recours au système Bertillon qui est infaillible, paraît-il.

La fustigation ou flagellation existait sous le régime français. Seulement, la flagellation ne se donnait pas avec le fouet tel qu'on le connaît aujourd'hui, mais avec des verges ou cordes. En 1759, une sauvagesse fut condamnée, pour avoir frappé quelqu'un avec un couteau, " à être seulement battue de verges et marquée sur l'épaule d'une fleur de lys parce que, dit la sentence, elle est dans l'ignorance des lois françaises ". A propos de flagellation et de sauvages, M. Sulte raconte une assez curieuse aventure. Nous n'en garantissons pas l'authenticité. " Vers 1820, un jeune homme à l'apparence malade était attaché au poteau, le buste nu, prêt à recevoir les caresses du fouet. Survient un sauvage qui regarde un instant l'appareil du supplice, s'en rend compte, fend la foule et s'adresse au bourreau. — Frère, vas-tu le fesser ben longtemps, lui ? — J'ai ordre de lui infliger six coups, fut la réponse. — Oui, oui, reprend le sauvage, avec le ton dolent particulier à sa race, deux fois plus que six ça fait quinze, hein, frère ? — Non pas ! ça fait douze. Mais qu'est-ce que tu me veux ? Laisse-moi plutôt faire mon devoir. — Arrête, arrête, tu vas le faire ton devoir... Et le sauvage, laissant tomber prestement son capot, enleva sa chemise en un tour de main. — Voyons-donc ! lui dit le bourreau, es-tu fou ? — Moi pas fou... tu dis que ça fait douze — Eh bien, donne-moi douze coups, et pis laisse l'enfant tranquille. — La scène intéressait vivement les spectateurs. Contre l'habitude du temps, on commençait à partager la sympathie du sauvage pour la victime d'une loi barbare. — Pour couper court à toute manifestation, un juge de paix qui était présent donna ordre au bourreau de délivrer le jeune homme et d'attacher son libérateur à sa place, faisant signe en même temps de ne frapper que quatre coups au lieu de six. — Le sauvage se prêta à la

manoeuvre avec tout le stoïcisme imaginable. Après chaque coup, on entendait sa voix sourde qui comptait : “ — Une... deux... trois... quatre. ” — Une pause. L'exécuteur s'était arrêté. — Allons, frère, un petit coup de coeur, dit le sauvage en détournant la tête pour encourager le bourreau du regard et de la voix. — C'est fini, dit celui ci, je vais te détacher. — Ben non! Ben non! t'as fessé quatre fois, pas douze, je sais compter ! — On eut quelque peine à lui faire comprendre qu'il était décidément déchargé du reste de la punition. ”

Celui qui était condamné à la peine du carcan était conduit à pied sur la place publique où il devait être exposé, les deux mains liées par devant et attachées à la charrette du bourreau. Arrivé au pied du poteau élevé au milieu de la place, il y était attaché par un collier ou cercle de fer qui s'ouvrait par une charnière, et que le bourreau lui refermait sur le cou avec un cadenas. Un écriteau placé sur sa poitrine énonçait les causes de sa condamnation. On choisissait d'ordinaire un jour de marché pour donner plus de publicité à son infamie. Quelquefois le jugement portait qu'il devait être remis au carcan deux ou trois jours de suite.

On a souvent confondu le carcan avec le pilori. On distinguait plusieurs sortes de piloris. Celui de Paris et la plupart des piloris des provinces de France étaient des petits bâtiments carrés, murés à mi-hauteur. La partie élevée était à jour, n'ayant que des piliers de charpente pour soutenir le toit. Au centre était une poutrelle debout, qui tournait sur son pivot, laquelle soutenait un plancher rond entouré d'une espèce de balcon où il y avait trois trous ronds, pour faire passer la tête et les bras du condamné. On faisait de temps en temps tourner le pivot, et le patient, pris par la tête et par les mains, tournait avec, et présentait sa face de tous les côtés.

Le pilori exista aussi en Angleterre jusqu'en 1837. Y

étaient condamnés les ivrognes, les querelleurs et les marchands qui ne donnaient pas le poids légal. Le pilori anglais était une espèce de cage cylindrique qui ressemblait beaucoup à celles dans lesquelles nous mettons aujourd'hui des écu-reuils. Les jours de marché, on installait le pilori sur la place publique, et il était mis à la disposition de qui voulait le faire tourner. On peut imaginer les courbatures et les nau-sées du pauvre malheureux enfermé dans la cage ! Le célèbre Daniel de Foé, l'auteur du *Robinson Crusoé*, avec les contes duquel nos mères nous ont bercés, a illustré le pilori en Angleterre. Il y fut condamné, en 1703, pour avoir publié un libelle.

Le pilori qui fut en usage à Québec n'était pas construit comme ceux de France et d'Angleterre. C'était tout simplement un poteau vertical avec une pièce horizontale qui formait une espèce de croix. Au milieu de cette croix il y avait trois ouvertures dans lesquelles le criminel passait la tête et les bras, et il tournait le poteau au grand plaisir de la popu-lace.

Dès les premières années de la fondation de Québec, Champlain fit ériger un poteau pour recevoir les affiches et servir de pilori. C'est sur le marché de la haute-ville en face de la cathédrale, que se faisaient les expositions au pilori. Ces exécutions se faisaient même quelquefois sur le marché de la basse-ville, en face de l'église de Notre-Dame-des-Victoires. La peine du pilori survécut assez longtemps au régime français, puisque ce n'est qu'en 1841 que nos législateurs l'abolirent.

Le chevalet était un cheval de bois fait en talus ou en dos d'âne qui avait un angle fort pointu, sur lequel on mettait le patient auquel on attachait des poids aux pieds. Au commencement de la colonie, nous voyons de très nombreuses con-damnations au chevalet ou cheval de bois. Le 24 décembre 1645, deux Français habitants de Québec, s'étant mis à boire

en attendant la messe de minuit, s'enivrèrent et firent un grand tapage. Il y avait alors plusieurs sauvages à Québec. Ils allèrent trouver le gouverneur de Montmagny et se plaignirent de ne pas être traités avec justice. " Quand nous nous enivrons, lui dirent-ils, on nous fait prendre la discipline et on ne dit rien aux Français quand ils commettent la même faute. " M. de Montmagny pour leur montrer que la justice était égale pour tous, fit mettre les deux ivrognes français sur le chevalet exposé à un vent de nord-est épouvantable.

Quelques auteurs ont placé la question ou torture parmi les peines ou châtiments de l'ancienne loi française. Ce n'est pas précisément cela. La question ou torture était plutôt un tourment auquel on soumettait les accusés pour leur faire avouer leurs crimes ou les noms de leurs complices. La question ! Voilà une forme d'investigation qu'on a eu raison de flétrir avec énergie. Heureusement qu'elle ne représente plus pour les peuples civilisés qu'un souvenir du passé. Avec la torture, un scélérat pourvu de nerfs solides pouvait obtenir son acquittement, tandis qu'un innocent faible, nerveux et épeuré, s'avouait coupable de fautes qu'il n'avait pas commises. " La terreur interroge et la douleur répond ", disait-on alors avec vérité. Nous ne nous rappelons plus quel auteur, faisant allusion à la torture, a écrit : " Si j'étais accusé d'avoir volé les tours de Notre-Dame de Paris je commencerais par prendre la fuite ".

Il y avait plusieurs espèces de questions ou tortures. 1o La question préparatoire avant le jugement pour forcer l'accusé à avouer. — 2o La question préalable (c'est-à-dire préalable à l'exécution) appliquée à outrance aux condamnés à mort pour les obliger à révéler leurs complices. — Ces deux sortes de questions étaient ordinaires ou extraordinaires. Pour l'une et pour l'autre, on exigeait le serment de l'accusé avant l'interrogatoire. La question ordinaire était employée surtout pour les vieillards, les enfants, les hommes

faibles ou malades et les femmes. Elle consistait, le plus souvent, à montrer à l'accusé les instruments de supplice pour l'intimider. La question extraordinaire employait plusieurs genres de supplice plus cruels les uns que les autres : l'extension, l'eau, les brodequins, le feu, les poucettes, l'estrapade, l'huile bouillante sur les pieds, etc. Chaque province avait pour ainsi dire son genre de supplice pour imposer la question.

Pour la torture par extension, le tortionnaire liait les mains du patient derrière son dos, lui attachait au pied droit un poids de 180 livres, et ainsi lesté, le hissait sur une poulie attachée à la voûte. C'était là le premier degré de l'extension. Dans le second, on le tirait par les pieds et les mains, au moyen de cordes fixées, les unes à un anneau du pavé, les autres à des anneaux scellés dans le mur, à une hauteur de trois pieds. Sous lui, on passait des tréteaux de plus en plus élevés pour forcer de plus en plus la tension, et cela pendant une demi-heure. S'il avait persisté à nier ou à se taire pendant tout cet espace de temps, il était déclaré innocent.

La question par l'eau se donnait de la façon suivante. L'accusé ou le condamné était placé sur une sellette, les bras attachés au-dessus de sa tête à un anneau du mur, les pieds à un anneau du pavé. Le tourmenteur le prenait par le nez et lui introduisait dans la bouche une corne-entonnoir, remplie d'eau, qui y pénétrait goutte à goutte. A chaque corne vide, le juge ou le greffier lui demandait s'il avouait. Pour la question ordinaire, on faisait boire quatre pots d'eau. Pour la question extraordinaire on se rendait jusqu'à neuf pots d'eau !

La question des brodequins se donnait en mettant les jambes de l'accusé dans des ais et des coins. On serrait les jambes entre les deux ais à coups de maillet, puis on les attachait solidement avec des cordes. Ensuite, on frappait un certain nombre de coups de maillet.

En Normandie, on donnait la question en serrant le pouce ou un autre doigt, ou une jambe et quelquefois les deux, avec des volets de fer sur un établi de bois.

En Bretagne, on asseyait l'accusé ou le condamné sur une chaise de fer et on approchait ses pieds d'un feu bien allumé par degrés jusqu'à ce qu'il eut avoué son crime et fait connaître ses complices.

La plupart des auteurs se sont apitoyés, avec raison d'ailleurs, sur ces supplices inhumains, qu'ils qualifient de reliquats des âges de la barbarie. Le mal de l'un ne guérit pas le mal de l'autre, dit-on vulgairement. Qu'on relise toutefois comment on pratiquait la question en Italie et en Espagne à la même époque, et on se convaincra que les criminels français étaient sur des lits de roses à côté de leurs congénères italiens et espagnols. " Les bourreaux plaçaient la victime sur une espèce de chevalet de bois en forme de gouttière, et sur lequel le corps péniblement courbé prenait une position telle que les pieds se trouvaient plus haut que la tête. La respiration devenait bientôt très pénible et le patient éprouvait de vives douleurs par la pression des cordes enroulées autour de son corps. C'est dans cette cruelle position que les bourreaux introduisaient au fond de la gorge de la victime un linge fin mouillé dont une partie lui couvrait les narines. On lui versait ensuite de l'eau goutte à goutte dans la bouche sans interruption. Ainsi, le patient ne trouvait aucun intervalle pour respirer. Aussi le malheureux suffoquait-il, et quand la question était finie, on retirait ordinairement du fond de la gorge le linge tout imbibé du sang de quelque vaisseau rompu dans la poitrine ". (1) Hâtons-nous d'ajouter, pour l'honneur de nos ancêtres, que la question ordinaire et extraordinaire a été très peu appliquée parmi nous. On en cite quelques cas seulement.

Au cours des quelques notes qui précèdent, notes bien in-

(1) St-Elenne, *Dictionnaire de la pénalité*, tome III, p. 440.

complètes, il a été souvent question du bourreau ou exécuteur des hautes oeuvres. On aimera peut-être à avoir quelques renseignements sur ce personnage important. La charge de bourreau, sous le régime français, n'était pas une sinécure. On pendait beaucoup plus souvent alors qu'aujourd'hui. Dès 1663, Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, écrivait dans son *Histoire naturelle et véritable de la Nouvelle-France* : " On sait aussi bien pendre en ce pays-ci qu'ailleurs, et on l'a fait voir à quelques-uns qui n'ont pas été sages. " A part les exécutions capitales, le bourreau était chargé des exécutions en effigie, des expositions au pilori, au carcan, au cheval de bois, de la flagellation aux carrefours, de la marque au fer rouge, etc. Son salaire était de 30 livres par année. On lui donnait un supplément de dix francs à chaque exécution capitale. Il était, de plus, logé aux frais du roi. La maison du bourreau, à Québec, donnait sur la rue qui conduit aujourd'hui à la citadelle, à peu près à l'endroit où s'élèvent les bureaux du paie-maître du district militaire no 7. Nous ne rencontrons pas de contradicteur, croyons-nous, en disant que la charge de bourreau était peu enviée. (2)

(2) Dumont, qui écrivait en 1753, raconte un trait assez curieux arrivé en Louisiane : " Comme la race des bourreaux, dit-il, n'a point passé dans ce pays et que dans un gouvernement bien policé on est obligé d'en avoir, au commencement de l'établissement de cette colonie, personne ne voulant exercer cet emploi, on voulut en charger un nègre appartenant à la compagnie des Indes. On le nommait Jeannot. On le fit venir; et lorsqu'on lui eut exposé de quoi il s'agissait, il tâcha d'abord de s'en défendre, quoiqu'on lui promit la liberté pour l'y engager. Mais, quand il vit enfin qu'on voulait l'y forcer — Eh bien, dit-il, cela est bon; attends un moment. Aussitôt il part, va à sa cabane, prend une hâche, appuie son bras sur un billot et se fait sauter le poignet. Après cela, il revient à l'assemblée, où il expose son infirmité et l'impossibilité où il est d'exercer la charge dont on veut l'honorer. — Les autorités louisianaises se conduisirent en cette circonstance avec une humanité qui leur fait honneur. Elles firent soigner le nègre convenablement et le nommèrent ensuite chef des

Nos ancêtres, qui n'étaient jamais en peine, avaient un ingénieux moyen de remplacer le bourreau lorsqu'il fallait lui donner un successeur. En septembre 1648, un tambour dans les troupes avait été condamné à mort pour onanisme. Le bourreau venait de mourir. On offrit sa grâce au tambour à condition qu'il accepterait l'office de bourreau. Il ne se fit pas prier pour accepter. En 1679, on fit la nomination d'un nouveau bourreau de la même manière. Jean Rattier dit Dubuisson avait assassiné à Boucherville une jeune fille de dix-huit ans, Jeanne Couc. Condamné à mort, il appela de sa sentence au conseil souverain. Le 31 décembre 1660, le Conseil confirmait le jugement de première instance, mais ajoutait "attendu qu'il n'y a point d'exécuteur de haute justice, il tiendra prison jusqu'à ce qu'il y en ait un d'établi. Si mieux il n'aime en accepter l'office, auquel cas les prisons lui seront ouvertes". Comme le tambour de 1643, Rattier n'hésita pas à accepter la charge de bourreau, et il la remplit pendant de longues années. Elle lui occasionna même une très cocasse aventure. Ce Rattier était marié et avait une fille d'une vingtaine d'années. Un bon jour, la mère et la fille furent accusées et trouvées coupables de complicité dans un vol. Elles furent condamnées comme receleuses, la fille à être fouettée sous la custode (en secret) à l'Hôpital-Général, par la religieuse maîtresse de discipline, et la mère à être aussi fouettée, mais aux carrefours de la ville de Québec, par la main du bourreau, son époux. Les habitants de Québec eurent donc, au cours de l'an du Seigneur 1693, le spectacle d'un mari fouettant sa femme aux carrefours de la ville. La chronique ne dit pas si le sieur Rattier y alla avec sa vigueur ordinaire sur les épaules nues de sa tendre moitié.

autres sauvages". Plus tard, lorsque les Espagnols vinrent prendre possession de la Louisiane, la même chose se présenta. Les Louisianais voulant rester français se révoltèrent. Six furent condamnés à être pendus. On ne put trouver un bourreau. Le barbare O'Reilly changea la sentence et fit fusiller les patriotes par ses soldats.

Notre but en parlant des crimes punis par l'ancienne loi française, et des engins de punition qu'elle mettait à la disposition de ses justiciers, n'a pas été de déprécier cette même loi pas plus d'ailleurs que ceux qui l'avaient élaborée. Quelques-uns des crimes que nous avons mentionnés au cours de la promenade que nous venons de faire à travers les lois qui régissaient autrefois notre pays ont paru au lecteur bien anodins et peu en rapport avec les peines qu'on infligeait à ceux qui les commettaient. Ils se sont dit que nos arrière-grands-pères étaient trop sévères dans leur répression.

Qu'on nous permette de donner une faible idée des *blue laws* ou *lois bleues* de la Nouvelle-Angleterre, édictées à peu près à la même époque que celles dont nous venons de parler. Les *lois bleues* punissaient de mort l'enfant qui avait maudit ou frappé ses parents. Elles donnaient le droit de vie ou de mort au père sur son fils adulte coupable d'opiniâtreté et de rébellion. Elles punissaient le mensonge et le jurement d'une amende, du pilori et du fouet. L'usage du tabac était par elles sévèrement interdit. Elles imposaient pour un baiser donné ou reçu entre jeunes gens de différents sexes une admonition publique et une amende. Les ivrognes étaient fouettés. Le dimanche, il était défendu de voyager, de se promener dans son jardin, de cuire son dîner, de faire les lits, de balayer la maison, de se faire raser la barbe ou de se couper les cheveux. Le mari et la femme ne pouvaient s'embrasser le jour du Seigneur. Ils ne pouvaient non plus embrasser leurs enfants. Les lois bleues défendaient aussi de fêter Noël et les saints, de danser et de jouer d'autres instruments de musique que le tambour et la trompette. Défense était faite de fournir le vivre ou le couvert aux quakers et aux catholiques. Les quakers et les catholiques étaient bannis. S'ils revenaient, ils étaient punis de mort.

En somme, nos anciennes lois n'étaient pas plus arbitraires, fanatiques ou cruelles que celles des autres pays. Peut-être même l'étaient-elles un peu moins.

Le grand Balmès a fixé des règles quasi immuables pour juger un homme ou un pays. " Pour parler équitablement, a-t-il dit quelque part, il faut vivre par la pensée à l'époque et dans le pays où vivait le personnage qu'on veut étudier. " Qu'on suive ce précepte de Balmès, et nos ancêtres ne nous paraîtront pas plus cruels ni plus arriérés que ceux qui les entouraient, au contraire.

Pierre-Georges ROY.

La Terre ⁽¹⁾

Nous sommes à Saint-Hilaire, en face de Beloeil, sur les bords agrestes du Richelieu.

* * *

Le père de Beaumont a transmis à son fils aîné la terre qu'il tenait de ses ancêtres. Au lieu de le faire fructifier, Lucas dilapide le bien paternel. Buveur, il s'endette, n'acquiesce pas ses dettes, et se voit contraint de vendre une partie de son domaine. Une nuit, son fils Gérard va mourir. Lucas frappe en vain chez le vieux docteur Duvert, le médecin de sa famille; celui-ci est absent. Lucas fait appel au docteur Verneuil, un praticien plus jeune. Par deux fois Verneuil refuse les secours de son art. Lucas l'empoigne, l'étouffe et le laisse mort sur la route. Pour échapper à la justice, il s'exile on ne sait où sous le faux nom d'André Robert. On ne le revoit plus. C'est le premier tableau du roman, l'abandon de la terre.

Le père de Beaumont a un second fils, Yves. Celui-ci est irrité de ce que sa race passe pour inapte aux affaires industrielles ou commerciales. Il entreprend de s'imposer à la *Hamilton Powder Company*, propriétaire de la poudrerie (poudrière) de Beloeil. Il fabrique un explosif qui doit dépasser en force meurtrière tous les "détonants" connus. Il échoue. Découragé par son échec, lui aussi s'exile. La guerre anglo-boër sévit en Afrique-sud: Yves se bat dans le veldt. Il y reprend le goût de la terre. Rentré dans son village après

(1) Roman, par M. le docteur Ernest Choquette, membre du Conseil législatif de Québec et de l'Académie canadienne (*Royal Society of Canada*), 7.5 x 4.6, 289 pp., Montréal, Beauchemin, 1916, \$1.00.

un an de campagne, il se dépense sur le bien abandonné par son frère Lucas. Le livre s'achève sur la scène touchante des labours, pendant lesquels Yves chante le *Credo du paysan*. C'est le deuxième tableau du roman, le retour à la terre.

Il y en a un troisième. La femme de Lucas, Marcelle Rivard, avait été liée d'amitié, pendant ses années de couvent, avec Jacqueline, la fille du docteur Duvert. Les malheurs de Marcelle, épouse d'un ivrogne et mère d'un enfant malade, ont ramené vers elle l'âme compatissante de Jacqueline. Des entrevues fréquentes ont provoqué de fréquentes rencontres avec Yves. Le fils de l'habitant plaît à la fille du médecin, descendant lui-même de paysan. La fille du descendant plaît plus encore au fils de l'habitant. Un mariage va s'opérer.

Ce mariage, une raison grave devait l'interdire. La mère de Beaumont tombe sérieusement malade. Le docteur Duvert ordonne le médicament qui n'a jamais manqué sur la vieille son effet sédatif. Le remède produit un résultat désastreux ; la malade râle d'agonie. On appelle Verneuil, qui se déclare impuissant, et la mère succombe sous ses yeux. Verneuil soupçonne une méprise. On a dû se tromper de flacon. Dans une conversation habile avec Jacqueline, il fait confirmer ses doutes et apprend que l'erreur est l'oeuvre de la jeune fille. La découverte le réjouit. Rival d'Yves en amour, il estime que la solidarité de Jacqueline et de lui dans la connaissance du secret de cette mort établit entre elle et lui un lien. L'involontaire assassin ne peut pas, selon lui et selon elle, épouser le fils de la victime. La complice du secret ne peut s'unir à d'autre qu'à son complice. Il aura donc Jacqueline ! Il ne l'eut point, par la faute de Lucas.

Yves eut-il le bonheur de signer avec la jeune fille le contrat prétendu immoral ? On devine que oui ; mais on ne le sait pas au juste. Et voilà au moins un roman qui ne se termine peut-être pas par un banal mariage.



Ce troisième tableau, ce drame d'amour, cadre-t-il avec une oeuvre qui chante *la Terre* ? A s'en tenir au titre, on le prendrait pour un hors d'oeuvre. Le titre est trompeur. Il faut lire : *la Terre et l'amour*. L'auteur a pris soin de le corriger lui-même. Si le romancier canadien, dit-il, est à peu près dénué de toutes les sources d'inspiration qui alimentent, en France surtout, le roman, du moins “il nous reste la terre et l'amour . . . , l'amour et la terre ”. (2) La thèse du retour à la terre est tout entière résumée dans le chapitre trente-troisième. Les pages 275 et 276 résument de même le drame d'amour. L'intention d'écrire un livre à double sujet semble évidente.

Est-elle justifiable? Il paraît difficile de l'admettre. La thèse fondamentale est celle que le père de Beaumont “ avait toujours intérieurement soutenue : Archibouter avant tout sur le sol l'essor de notre race ”. (3) On ne voit pas ce qu'elle gagne à être ainsi mêlée avec l'amour secret d'Yves et de Jacqueline. Si intéressante que soit la jeune fille, elle n'exerce aucune influence sur le développement de la thèse. Elle n'empêche point Lucas de désertir son domaine. Elle n'attire pas assez Yves, qui retourne au sol pour de tout autres motifs que sa passion. De plus, la complicité qui lierait Verneuil à Jacqueline est factice. Le fait pour lui de partager avec la jeune fille le secret de son crime imaginaire n'impose à celle-ci aucune obligation de lui réserver sa main. L'obstacle qui lui interdisait d'épouser Yves est aussi fictif. La méprise de Jacqueline, absolument involontaire, ne constitue pas même une faute. Elle ne saurait donner lieu aujourd'hui, et surtout chez nous, à cette théorie de l'antique fatalisme que le meurtrier ne peut s'allier à l'enfant de sa victime. Le

(2) Pages 40-42.

(3) Pages 234-235.

docteur Duvert le comprendra ainsi. (*) Et il aura raison.

Supprimons donc le drame d'amour, tout en laissant Jacqueline dans le roman. Supposons que Verneuil n'y paraît pas et faisons entrer la jeune fille par une autre porte dans la vie du fils Yves. Nous serons à l'aise ainsi pour apprécier la vraie donnée du livre.

* * *

Cette donnée, tous s'accordent à en admettre la justesse et la beauté. La terre sera toujours, comme elle a toujours été, le grenier du genre humain. De ce fait la profession de l'agriculteur reçoit un caractère unique. Elle est, de toutes les professions, la plus nécessaire, à titre de pourvoyeuse des premiers besoins de l'humanité. Elle est la plus noble; elle met l'homme en contact immédiat avec la terre, son berceau et sa tombe, avec Dieu, son origine et sa fin suprême. Elle est la plus rémunératrice, quand elle s'acharne à un labeur intelligent et continu. Elle est encore la moins précaire, parce que la matière première ne saurait lui manquer. Elle est la plus heureuse en somme. Le paysan garde sa liberté, aspire un air toujours pur, déploie en ordre toutes ses puissances, n'est harcelé ni par le souci constant du lendemain ni par la déprimante fièvre des villes. Sans peine il se console de ses mécomptes, par la foi en une Providence dont chaque jour lui révèle mieux l'incessante action.

Pour ces raisons ou pour d'autres, le culte de la terre a inspiré les penseurs, les orateurs, les écrivains de tous les temps, comme de tous les pays. Elle est interminable la théorie de ceux qui, depuis Hésiode et Virgile jusqu'à M. de la Fayette et M. Méline, en passant par Lamartine, ont entonné le cantique du sol. M. René Bazin et Pierre l'Ermite

(*) Pages 281-285.

ne faisaient l'écho d'une longue tradition quand ils célébraient *la Terre qui meurt et la Grande amie*.

Chez nous, la thèse a toujours obtenu créance facile. L'histoire lui servait de support. Dès ses origines et durant tout le cours de son évolution, notre race fut d'abord agricole. Nos annales lumineuses éclairaient l'esprit de Laure Conan, lorsque la recluse de la Malbaie racontait les aventures de Louis Hébert, le premier “ habitant ” canadien. M. le docteur Choquette se montre docile aux leçons de notre passé en entreprenant de river à notre glèbe ceux qu'elle accapare déjà, d'y ramener ceux qui l'ont désertée. Son arrivée ajoute une voix au concert de toutes celles qui, de plus en plus nombreuses chez nous, chantent l'hymne du “ sol canadien, terre chérie ”.

* * *

Cette voix est-elle harmonieuse ? Est-elle juste au moins ? La thèse de l'auteur, en ce qu'elle s'applique au Canada, présente deux aspects, l'un positif, l'autre négatif. Le Canadien français est impropre au commerce, à la finance, aux industries, en somme aux entreprises qui exigent des capitaux. Son rôle consiste à alimenter tous ces ruisseaux en entretenant avec soin la source d'où ils coulent, la terre riche et fertile de son pays, cette terre qui ne demande qu'à produire, ne cesse de rendre quand on la cultive avec méthode et ne refuse ses trésors qu'aux insouciantes ou aux désenchantés.

Que notre race soit la plus apte à ce labeur patient, M. le docteur Choquette ne se donne guère la peine de le prouver. Il escompte les convictions de ses lecteurs. Les triomphes de nos découvreurs, les prouesses de nos bûcherons, la fertilité de notre Québec constituent une démonstration quasi apodictique de nos facultés terriennes. L'auteur passe donc sans appuyer. Il insiste plutôt sur notre inaptitude à la “ vie des affaires ”. A deux reprises en particulier ⁽⁵⁾, il

(5) Pages 137 et 212.

revient sur les faits qui attestent notre incompetence. De cette inexpérience, directement établie, ressort indirectement notre mission première d'agriculteurs.

Le rôle d'Yves est l'argument le plus fort qui éclaire cet aspect positif de la thèse. Yves, après maints efforts dans le domaine de l'industrie, finit par ressaisir les mancherons de la charrue. Il trouve, dans la vie paisible des champs, le bonheur et les chansons. Nous sommes donc bien faits pour cultiver la terre ! Toutefois, cette conversion n'est pas le fruit d'un raisonnement. Qu'on relise le discours ⁽⁶⁾, intéressant d'ailleurs, où il expose les raisons de son retour à la terre. Lamartine a écrit plus mélodieusement ⁽⁷⁾, il n'a pas dit autre chose. Tout le chapitre sue le romantisme. Yves n'obéit qu'à des motifs de sentiment. Il revient au sol entraîné par des malheurs de famille, par le souvenir des Boërs et par la poésie des champs. Il ne songe guère au triomphe inévitable qui attend sa race, dans la lutte pour la supériorité nationale, si elle demeure fidèle à sa mission primitive. L'ambition de déployer les qualités particulières à ses compatriotes et la prospérité économique de son pays entrent pour peu dans sa détermination. Il conduit la charrue en entonnant des couplets lyriques. C'est là un symbole : la terre est pour lui un thème à variations rythmées. Yves semble bien un virtuose de la poésie champêtre, non un convaincu du retour à la terre nourricière.

Yves est un exemple. Il prêche l'obligation pour nous d'abandonner à d'autres les cordons de la bourse. Lucas, à titre au moins de repoussoir, sera-t-il un exemple pour " illustrer " notre devoir de tenir ferme à la charrue ? Si son art le rendait heureux, cette conclusion ressortirait de son histoire. Lucas sombre dans la détresse et aboutit à l'exil. Que déduire

(⁶) Pages 246-256.

(⁷) Discours à l'exposition d'horticulture de Mâcon (*apud Henry : Explication et analyse des auteurs français*, pp. 181-183).

de là ? La seule conclusion possible, c'est que la terre est une ingrate. En retour de ses sueurs, elle ne verse au colon qu'aumertune et déboires. L'événement est peu propre à pousser vers le sol les compatriotes de l'émigré. Et pourtant, l'auteur semble bien destiner Lucas à stimuler le culte de la vie rurale ! Il faut donc chercher un autre sens à ce rôle assez énigmatique. Son insuccès confirme cette vérité : la terre paie son homme, à condition qu'il la choie. Elle le récompense, mais pourvu qu'il n'aille pas à mesure dépenser son bien dans les auberges. L'histoire de Lucas se réduit à ceci : quiconque néglige son domaine, pour s'adonner à la boisson ou à d'autres vices, expie par une vie malheureuse et même par l'exil son infâme trahison. La leçon est excellente. Mais en quoi démontre-t-elle que nous sommes faits pour la terre ? Les imitateurs de Lucas peuvent fort bien ne pas tous finir comme lui dans la misère et l'abandon. Ceux qui éviteront pareils égarements retireront-ils à coup sûr de la terre prospérité, richesse et bonheur ?

Et alors quoi ? Yves ne réussit pas en affaires. Son aventure ne prouve pas que nous serons les éternels bernés du commerce, de la finance et de l'industrie. L'aspect négatif de la thèse apparaît dans une lumière très imprécise. Yves revient à la terre pour des raisons sentimentales. Elles ne pèsent pas assez pour engager les autres, les légions de raisonneurs, à l'imiter. Lucas se détache du sol, parce qu'il boit. Son intempérance explique son propre exil ; elle n'explique pas le déracinement de milliers de nos compatriotes, émigrés pour des motifs tout différents et très légitimes ceux-là. La tempérance, même s'il l'observait, n'empêcherait pas d'exister les autres raisons qu'il pourrait avoir de s'expatrier. Que vaut son exemple pour éclairer l'aspect positif de la thèse ?

Il est d'une vérité manifeste : nous sommes de race avant tout paysanne. Mais ni la conversion d'Yves ni la perversion

de Lucas ne servent à confirmer cette vérité. Le roman *la Terre* nous paraît pécher par la base. Celle-ci ne soutient pas le rêve de l'architecte.

* * *

Que penser des dissertations d'à côté qui pullulent dans l'ouvrage ? Trois surtout prêteront à discussion.

La première entrevue de Duvert et de Verneuil fournit à l'auteur l'occasion d'un parallèle entre l'enseignement supérieur saxon et l'enseignement supérieur français. Il semble, en fin de compte, pencher en faveur de McGill autant que de Laval. (*) Pour toutes sortes de motifs, il aurait fallu regretter une comparaison plus poussée, si elle avait dû aboutir à une approbation plus explicite du système anglais. Mais une étude plus approfondie de la culture française aurait certainement dicté à l'écrivain un plaidoyer enthousiaste pour celle-ci. En ce cas, on souhaiterait qu'il eût accentué le parallèle. C'était l'heure de se prononcer hardiment, n'eût-ce été qu'en passant, pour la supériorité de l'effort intellectuel sur l'effort musculaire. Cette heure, le romancier ne l'a pas entendu sonner.

Les pages sur l'avenir du roman canadien, plus tranchées, sont encore plus mal inspirées. (°) Si les dernières, pour nous, sont presque inintelligibles, on voudrait, pour l'auteur, que les premières le fussent également. Le romancier canadien, d'après lui, " doit commencer par écarter toutes les thèses *fines et fécondes* susceptibles de reposer sur le divorce, l'adultère, les liaisons libres. " N'insistons pas sur la " finesse ", surtout sur la " fécondité ", de thèses pareilles; il serait facile d'être cruel. Cette obligation incombe-t-elle plus aux romanciers canadiens qu'aux autres ? Un écrivain

(*) Pages 68-69. L'instruction secondaire anglaise, celle des *high schools*, est traitée avec plus de vigueur et même de sévérité (p. 60).

(°) Pages 40-42, 144-146.

ne mérite ce nom qu'à la condition d'être honnête, respectueux de la loi morale comme de son public. Où serait le “manque d'à propos” à faire naître des situations intéressantes “des crises religieuses et sociales”? L'effet le plus salutaire même du roman ne serait-il pas de montrer à quels désordres sociaux conduisent et la manie, quand on est Jean, de vouloir en remonter à son curé et l'érection en dogme de la liberté absolue de penser? D'excellents écrivains ont fait, de l'exposé romanesque de ces crises, un instrument d'apologétique. Qu'on lise seulement *la Brisure* de Pierre l'Ermite. Le roman construit sur ces thèmes ne pourrait-il réussir que s'il fait triompher “l'élément laïque” sur le “clérical”, la “libre-pensée” sur “l'orthodoxie”? Le “manque d'à propos” semble insinuer qu'on le croit. “Nos guerres et nos révolutions” ne contiennent pas des données si “maigres”. Ce n'est pas la matière qui y manque aux émotions puissantes, ce sont les artistes qui font défaut à la matière. Notre politique est assez malmenée, à deux reprises. ⁽¹⁰⁾ Elle aurait toujours roulé sur “les chiffres, les événements et les hommes”, non sur “les idées”. Si cela était vrai, notre histoire constitutionnelle, par exemple, offrirait-elle “la beauté émouvante et tragique d'une poignée de paysans aux prises avec le colosse anglais... , le tableau toujours à faire de l'ahurissement du colosse devant ce spectacle, inaccoutumé pour lui, d'un petit peuple de gueux, résolu à sacrifier tous ses intérêts matériels pour les préoccupations de son âme et la défense d'un idéal”? Dans sa conférence sur *la Liberté scolaire*, d'où nous extrayons cette phrase, dans ses cinq conférences de l'hiver dernier, M. l'abbé Groulx l'a démontré avec éclat: toute notre histoire politique, surtout de 1763 à 1867, est un drame des plus héroïques. Il nous manque seulement un Sienkiewicz pour en tirer une oeuvre ana-

⁽¹⁰⁾ Pages 41 et 247.

logue à sa trilogie polonaise. M. le docteur lui-même y a pris l'ébauche intéressante d'un roman épisodique sur le soulèvement de 1837-38. ⁽¹¹⁾ Quant à l'amour, l'écrivain canadien "serait tenu de ne s'en servir que d'après certains clichés". L'auteur encore a prouvé, par l'esquisse heureuse d'un roman sur ce thème ⁽¹²⁾, que l'amour se moque du cliché. Le mot de Lacordaire sur l'amour sera toujours vrai, à propos du roman comme de la vie: "On ne le répète jamais en le redisant toujours". Il suffit qu'on le redise toujours avec talent. Le centre du passage comporte une charge. Sur tant de prétendus "rien" entassés en un seul paragraphe, comme sur les ruines de Thèbes et de Palmyre,

Le pasteur passe et siffle, en détournant les yeux. ⁽¹³⁾

Nos paysans goûteront-ils mieux notre sol, parce que "nos gouvernants s'acharneront à faire pénétrer l'*instruction* dans chacun des foyers de la province et à développer ainsi, en même temps que la culture du sol, cette autre culture, *infaillible* pour nous pousser encore plus vite et plus haut, la culture de l'intelligence" ⁽¹⁴⁾? Cette assertion offre un troisième point sur lequel il y aurait non plus à discuter avec l'auteur, mais à réclamer de lui des précisions. La phrase est usée, depuis la préface surtout des *Misérables*. "Tant qu'il y aura sur la terre ignorance", disait Hugo. Le mage continuait ainsi: "des livres de la nature de celui-ci pourront ne pas être inutiles". L'auteur de *la Terre*, lui, laisse entendre, il dit même: "la race française au Canada ne saurait défier éternellement les vents et les marées". Il y a instruction

⁽¹¹⁾ Page 236.

⁽¹²⁾ Pages 143-145, 198, 275-276.

⁽¹³⁾ Le vers est de Lamartine, dans *Milly ou la Terre natale* (Harmonies, III, 2).

⁽¹⁴⁾ Page 254.

et instruction. Celle dont Hugo se fit le prédicant aboutit à enseigner au peuple, selon la pittoresque expression de M. Bourget, comment “ mettre les pieds à la place de la tête ”. On vit dans tous les rois des scélérats, des héros dans tous les chenapans. Ce fut le règne des Valjean. Une instruction mal comprise et mal dirigée, loin d’attacher le paysan au sol, peut de même l’en déraciner. Quel programme serait celui du romancier de *la Terre* ?

A notre sens, ces dissertations accessoires de son livre ne sont guère mieux établies que la thèse de fond.

* * *

Si faibles que soient les unes et les autres, les variations de l’artiste sur le thème fondamental attestent du moins une chose. La poésie de notre sol canadien a depuis longtemps conquis, subjugué M. le docteur Choquette. Elle lui fait dessiner des tableaux et sculpter des figures qui feront aimer ce sol.

De ces figures il faut cependant écarter d’abord quelques-unes. Le docteur Duvert vise trop au pontife. Fils de paysan, il croit volontiers avoir reçu, du fait de cette origine, le sens de la terre. Néanmoins, ses envolées n’ont souvent que l’apparence de la profondeur. Elles s’apparentent même ça et là à des lapalissades. Le docteur n’a aucune théorie achevée. Le premier “ habitant ” venu aurait tôt fait d’ébranler l’instable charpente de ses assertions superficielles. Léon Verneuil a un peu gardé l’allure d’un frais émoulu du collège. Teinté de psychologie, il aboutit à l’égoïsme, à la dureté, à la cruauté. Le notaire Biscornet ⁽¹⁵⁾ est le bouc émissaire, la bête noire du romancier. On ne peut se défendre, en lisant

(15) Pages 173-178.

son portrait, de penser à une exécution. A moins d'être pamphlétaire, un écrivain ne s'abandonne pas à une pareille truculence de couleur et de ton contre un personnage qui, comme Biscornet, n'a encore fait de mal à personne depuis le début du volume et n'en fera pas non plus jusqu'à la fin.

Avec les deux vieilles, avec Jacqueline et Yves, nous entrons dans une société meilleure. Yves, malgré sa compétence, est atteint par la guigne; on le plaint. Il reprend le sillon laissé inachevé par son frère prodigue; il émeut. Jacqueline attire. Collaboratrice du médecin et de l'homme de bien qu'est son père, confidente du penseur qu'il croit être, elle prolonge la pensée paternelle, elle la complète aussi, quand elle ne la devance pas. Elle n'a jamais assez de prévenances pour Marcelle, assez de délicatesse envers Lucas, assez de réserve avec Yves. On sent l'ange partout, mais toujours à sa place. La mère de Beaumont et l'intendante Marianne font douce figure. La première, modèle des paysannes nos mères, incarne la bonté. La servante n'a que le tort d'unir, au flair et à la fidélité du chien, une tendance au pathos psychologique incompatible avec la nature de ses fonctions et l'étroite mesure de son esprit. ⁽¹⁶⁾

On reconnaît du premier coup, dans le père de Beaumont, le type choyé du véritable "habitant". ⁽¹⁷⁾ Il parle bien un peu en académicien qui aurait fréquenté la Sorbonne. ⁽¹⁸⁾ D'ailleurs, la plupart des paysans de ce roman font comme lui. ⁽¹⁹⁾ Mais quelle allure seigneuriale et vraiment naturelle chez ce rentier ! Avec quelle délicatesse il traite

⁽¹⁶⁾ Pages 198-201.

⁽¹⁷⁾ Pages 148-149.

⁽¹⁸⁾ Page 120.

⁽¹⁹⁾ Tout le chapitre XXIII.

chez Desautels le rachat de Rougeaud, chez Duvert le mariage d'Yves et de Jacqueline! Il a la dignité d'un roi, quand il fait à Lucas cession de son bien. Quelle adresse à ménager les chagrins secrets de Marcelle! Et quelle condescendance encore à écouter les optimistes pronostics du futur industriel, les lamentations pessimistes du rêveur déçu! Yves mort, comme tel père après la perte de son fils, il aurait pu dire : J'ai perdu un grand ami. Yves, advenant la mort de son père, aurait le droit d'en dire autant. Ce type demeurera l'une des meilleures créations du romancier. Il faudrait le mettre en pleine lumière, le détacher de la toile où trop d'ombres l'obscurcissent.

* * *

En plus de ces dernières figures, d'autres éléments de cette toile en rachètent les imperfections. Tel chapitre du livre est un hymne vrai, telle scène une impression vécue.

L'art de la composition retarde bien un peu. *Mon frère Yves*, *Yan d'Islande* ont pu fasciner une autre génération ; leur contexture alambiquée ne nous touche plus. Depuis M. Bourget surtout, nous n'aimons plus ces trucs d'écrivain par lesquels, pour donner l'illusion d'une profondeur de pensée ou d'un abîme de sentiment, on n'achève ni son idée ni son expression. L'usage injustifié des points de suspension n'est plus de mode. Il ne l'était déjà plus au temps de *Claude Paysan*, qui en fourmille. Nous sommes maintenant dégoûtés des histoires interrompues, des chapitres non terminés et dont la fin reste en l'air. Par exemple, une scène commencée au chapitre XIII, coupée par les chapitres XIV à XVIII et reprise seulement au XIXe, voilà qui ne nous va plus. Pour nous, un roman doit décrire l'évolution graduelle d'une âme,

non une succession arbitraire d'événements disparates et sans lien.

La langue aussi doit y être châtiée. Un véritable romancier n'a pas le droit de l'incorrection. ⁽²⁰⁾ Sa phrase évite la surcharge des adverbes et des "comme pour", impétueusement et indéfiniment. Il ne la fait ni trop longue, sous peine de paraître lourd, ni trop brève, par crainte de la rendre haletante. M. le docteur Choquette pêche souvent contre ces lois.

D'autres de ses lacunes sont plus sensibles encore. On lui reprochera de n'avoir pas encore posé le problème à la page 84, presque aux deux tiers du livre, de n'avoir laissé entrevoir le vrai drame qu'à la page 109. Certains déclareront peu conformes aux moeurs ordinaires de nos paysans les trois scènes qui se produisent sous le toit de Lucas, dans l'étude de Biscornet et au bureau de Verneuil. ⁽²¹⁾ Ce sont là scènes d'exception, non pas choses courantes. D'aucuns en voudront à l'auteur de n'avoir pas assez multiplié, avec les vrais vocables de nos "habitants", les récits de nos traditions les plus populaires, les mieux préservées. Lui qui a de la lecture et le don de l'observation naturelle et psychologique ⁽²²⁾, il aurait pu appliquer davantage ce dernier don à la nature in-

⁽²⁰⁾ "Poudrerie" pour "poudrière", "impreigner" pour "imprégner" sont sans doute des erreurs de prote. Mais on déplore, chez l'auteur cette fois, la présence de tournures comme "si elle s'en rappelait! (24)", "lui obscurcissait (51)", "malgré (138)" suivi d'un conjonctif et d'un verbe, "menacer la pluie (148)", "reprendre d'invoquer (173)", "sans que... ne (255)". On n'aime guère non plus l'impropriété "commissions (message, emplettes)", l'archaïsme "faulx (faux)", l'anglicisme "film (pellicule)", les néologismes "par contre (en revanche)" et "réaliser (constater)", le barbarisme "conclua-t-elle" (75).

⁽²¹⁾ Pages 78-84, chapitre XXIII, chapitre XXV.

⁽²²⁾ Les pages 75 et 134 contiennent un bon souvenir de Barrès et de Veillot, la page 254 une heureuse adaptation de Taine. Nous avons signalé déjà un écho des *Misérables*, ouvrage d'ailleurs porté à l'*Index*. Comme exemple du second trait, il faut lire la page 114.

comparable qui l'entoure, à la vie simple des bons paysans du Richelieu.

A la lecture de certaines scènes, on oubliera ces lacunes et ces défauts. L'on se souviendra que l'auteur n'en est pas à son premier né. *Claude Paysan* et *les Ribaud*, pour ne pas parler des *Carabinades*, contenaient déjà plusieurs pages saturées des parfums du terroir. *La Terre* elle-même n'en est pas dépourvue. Telle description du harnachement, telle autre du désarroi des “ dépendances ” sont bien de chez nous. Mais ici, presque toujours, M. le docteur Choquette procède seulement par touches rapides ⁽²³⁾, par une simple allusion. On prend plaisir à entendre l'appel enfantin “ son père ! ”, à contempler certains personnages avec la figure “ grillée ” ou les cheveux “ poudrés ”. On évoque avec émotion les actes que représentent tous ces termes locaux : “ berces, amourettes, catalognes, entailles aux portes, brimbale, gabourage, tire, érocher ”. Tous ces usages sont bien nôtres. Leur rappel fait monter aux yeux les larmes du sentiment vrai.

Quelques tableaux seront accrochés dans nos recueils de lectures canadiennes. Parmi ceux-là figureront la femme d'habitant ⁽²⁴⁾, le rachat du vieux cheval ⁽²⁵⁾, les stances d'Yves ⁽²⁶⁾, la mise en grange ⁽²⁷⁾, les deux plaidoyers, aussi éloquents l'un que l'autre, de Lucas contre la terre et d'Yves pour la terre ⁽²⁸⁾, la double visite du père de Beaumont chez le docteur Duvert et du docteur Duvert chez le père de Beaumont ⁽²⁹⁾, la romance d'Yves ⁽³⁰⁾.

⁽²³⁾ Description de la chambrette préparée par Marcelle pour la rentrée d'Yves (p. 229).

⁽²⁴⁾ Chapitre V.

⁽²⁵⁾ Chapitre XIV.

⁽²⁶⁾ Pages 138-140.

⁽²⁷⁾ Chapitre XX.

⁽²⁸⁾ Chapitres XXIII et XXXIII.

⁽²⁹⁾ Pages 234-240, 280-285.

⁽³⁰⁾ Chapitre final.

* * *

Le dernier venu de M. le docteur Choquette est donc loin de manquer de mérites. Malgré tout, si nous ne possédions pas déjà *Jean Rivard le défricheur* et aussi *Jean Rivard l'économiste*, même après *la Terre* le roman de la terre canadienne serait, selon nous, encore à naître.

Emile CHARTIER,

Professeur à l'Université Laval.

A travers les faits et les oeuvres

La guerre. — L'entrée en ligne de la Roumanie. — Appoint militaire et effet moral. — La force et la diplomatie. — Dans les Balkans. — En Galicie. — En Picardie. — Situation satisfaisante. — En Angleterre. — Une détente. — Les embarras du ministère Asquith. — Etude du tempérament parlementaire. — M. T.-P. O'Connor. — La tactique de M. Asquith. — En France. — Interpellations malencontreuses. — Triomphe oratoire de M. Briand. — Un nouvel emprunt national. — L'élection présidentielle aux Etats-Unis. — Au Canada.

LE grand événement du mois, dans la guerre européenne, est l'entrée en ligne de la Roumanie avec les Alliés franco-anglo-russes. On ne saurait en méconnaître l'importance d'aucun point de vue. D'abord le concours militaire est considérable. La Roumanie a une armée de 400,000 hommes au moins, composée de troupes excellentes, bien disciplinées, bien outillées, et qui n'ont subi encore aucune des effroyables fatigues infligées aux soldats des nations belligérantes. En outre l'effet moral sur celles-ci et sur les neutres est inappréciable. A la nouvelle que la Roumanie descendait dans l'arène pour appuyer la cause des Alliés, après une si longue période d'hésitation, de délibération, et disons-le, de calcul, on s'est dit de toutes parts : "Evidemment les chances des empires du Centre décroissent, et leur défaite finale devient une probabilité plus manifeste, puisqu'une nation qui, jusqu'ici, s'est tenue dans l'expectative la plus prudente et dans l'abstention la plus circonspecte, se décide enfin à joindre sa fortune à celle des Alliés. Après

deux ans de guerre, cette intervention signifie qu'aux yeux des chefs de la nation roumaine, bien placés pour mesurer la situation, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie sont vouées à la défaite. " Cet effet moral est peut-être encore plus important que l'appoint militaire.

Si l'on en croit les dépêches, c'est le roi de Roumanie, Ferdinand Ier, qui a décidé *proprio motu* la participation de son pays à la guerre. Il y avait des membres de son conseil qui étaient encore hésitants. Mais le monarque a brusqué la solution. C'est d'autant plus significatif qu'il est lui-même d'origine allemande et qu'il appartient à la famille des Hohenzollern. Il fallait qu'il fût bien convaincu que l'intérêt de son pays lui commandait de se ranger du côté des Alliés pour qu'il ait pris enfin cette détermination.

On n'a pas manqué de proclamer que la coopération de la Roumanie était une grande victoire pour la diplomatie russe, française et anglaise. Citons un journal entre vingt autres: " L'intervention de la Roumanie dans la guerre est une aussi grande victoire diplomatique pour les Alliés que la défection de la Bulgarie avait été une déplorable défaite. Jagow et Zimmerman vont être sans doute l'objet de critiques aussi sévères que celles dont Sir Edward Grey a été assailli lorsque la Bulgarie a décidé de se joindre aux Teutons. " Pour nous, dans ce cas comme dans l'autre, nous estimons que l'action diplomatique n'est guère en cause. Nous écrivions ici, au mois d'octobre 1915: " La faillite diplomatique ne nous paraît pas évidente. Ce n'est pas la diplomatie qui a fait défaut, c'est la force. Si les Russes étaient encore à Varsovie, à Lemberg, à Przemysl et sur le versant des Carpathes, la Bulgarie serait strictement neutre, ou plus vraisemblablement marcherait à l'assaut d'Andrinople. " Et aujourd'hui, si les Russes n'avaient pas repris une formidable offensive

dans le cours de cet été, n'avaient pas remporté une série de victoires glorieuses, n'avaient pas manifesté leur supériorité nouvelle, écrasé les Autrichiens, envahi encore une fois la Galicie, conquis la Bukovine, triomphé sur la Styr, la Strypa, la Sereth et le Dniester, fait 300,000 prisonniers et un immense butin; si, en même temps, l'héroïsme français n'avait pas dompté la fureur allemande sous Verdun, et cassé les reins à la sauvage offensive teutonne; si les armées franco-anglaises n'avaient pas fait l'admirable campagne de la Somme et battu constamment les Allemands en Picardie depuis trois mois, nous tenons pour certain que la Roumanie n'aurait pas bougé et qu'elle se serait obstinée dans sa neutralité, ce dont personne n'aurait pu la blâmer raisonnablement. Ici encore, ce n'est pas la diplomatie, c'est la victoire qui a déterminé l'intervention. Mais cette fois, Dieu merci, ce sont les Alliés qui l'emportent.

L'accession de la Roumanie leur est précieuse. Déjà une armée roumaine a envahi la Transylvanie, pris plusieurs places fortes et menacé les frontières de la Hongrie de concert avec les Russes. Il est vrai que, pendant ce temps, les Bulgares, renforcés de contingents allemands et turcs, sont entrés en Roumanie, ont occupé une partie de la province appelée Dobrudja, qui leur avait été enlevée en 1913, et s'avancent vers le Danube, afin de couper les communications de Bucharest avec les ports de la Mer Noire. Mais il est à espérer que bientôt la jonction des Russes avec les Roumains dans cette région va arrêter l'avance des Bulgares et refouler ceux-ci au-delà de leur frontière.

Ils vont d'ailleurs avoir besoin de concentrer leurs forces du côté de la Serbie, si les victoires remportées depuis quelque temps dans la région de la rivière Vardar et du lac Ostrovo par les troupes franco-anglo-serbes se continuent et

s'accroissent. L'armée de Salonique est en pleine activité et a déjà frappé des coups dont les Bulgares ont ressenti la violence. Ses succès ont déterminé en Grèce un courant énergique en faveur des Alliés. Le gouvernement Zaimis a donné sa démission. Le roi Constantin — qui n'a pas abdiqué, en dépit des dépêches à sensation — a eu beaucoup de difficultés à former un nouveau cabinet. Les dernières nouvelles sont qu'un ministère vient d'être constitué sous la présidence de M. Kologeropoulos, et qu'il est sympathique à l'Angleterre et à la France. Le nouveau premier ministre est un ami, sinon un partisan, de M. Venizelos.

En Galicie, l'offensive russe, après un temps d'arrêt, paraît être poussée avec une nouvelle vigueur. La place forte d'Halicz semble devoir bientôt succomber, ce qui marquera une importante étape vers la prise de Lemberg. En Illyrie les Italiens poursuivent leurs succès et sont maîtres de toute la ligne de Goritz à la mer. Sur la Somme les armées franco-anglaises sont victorieuses, et enlèvent tous les jours des positions stratégiques aux Allemands. Ceux-ci ne pourront vraisemblablement tenir bien longtemps Péronne et Bapaume, dont la perte devra les forcer d'évacuer toute la Picardie. Au résumé, l'été de 1916 s'achève triomphalement pour les Alliés, dont les perspectives sont autrement brillantes qu'elles ne l'étaient, à pareille date, l'an dernier.

* * *

Nul ne devra s'en féliciter davantage que M. Asquith, le premier ministre britannique. Nous avons vu dans notre dernière chronique combien la situation politique était tendue pendant les semaines qui ont précédé l'ajournement des Chambres. Cependant il nous semblait que les victoires rem-

portées en Picardie allaient éclairer l'horizon ministériel. " Si les armées britanniques, écrivions-nous, continuent à remporter des succès comme ceux des dernières semaines sur la Somme, il est probable que le gouvernement trouvera les Chambres, lors de la rentrée du 10 octobre, dans de meilleures dispositions. " Nous sommes heureux de voir ce sentiment corroboré par un homme comme M. T.-P. O'Connor, dans une de ses récentes correspondances au *Star*. Voici comment il apprécie maintenant la situation : " L'entrée soudaine de la Roumanie dans le conflit du côté des Alliés de l'Entente, la complète et presque aussi soudaine transformation de la situation grecque, les offensives victorieuses sur le front français, d'un si encourageant augure, n'ont pas plus de signification et n'ont pas causé une plus universelle réjouissance à travers l'Angleterre que la destruction d'un Zeppelin monstre qui venait de participer à une incursion au-dessus des comtés du sud-est de la Grande-Bretagne... Sans aucun doute cette série d'événements, se succédant presque coup sur coup, exerce une influence profonde, non seulement sur la situation extérieure, mais sur la situation intérieure. Et le ministère actuel, ayant finalement commencé à gagner la victoire, peut ainsi se trouver en état de traverser plusieurs orages qui autrement auraient pu être périlleux. "

M. O'Connor fait une curieuse étude du tempérament parlementaire durant les derniers dix mois. Le cabinet de coalition n'avait pas eu des débuts favorables. La malheureuse campagne de Mésopotamie, l'échec de l'expédition des Dardanelles, l'insurrection de Dublin, les exécutions qui la suivirent, l'avortement du projet de gouvernement autonome pour l'Irlande furent autant d'écueils qui mirent en péril la barque ministérielle. La question de la prolongation du terme parlementaire et de l'enregistrement des électeurs vint

encore ajouter aux embarras de l'administration. Pendant tout ce temps, la Chambre des communes offrait un singulier spectacle. Au début du ministère de coalition, il sembla d'abord que celui-ci n'y avait pas d'ennemis. La critique pouvait difficilement s'y faire entendre. Tous les partis à peu près étaient représentés dans le gouvernement. Et la discipline lui assurait une sécurité presque complète. Chose singulière, ce fut dans la Chambre des lords que la liberté de la critique commença à se donner carrière.

“ Dans la Chambre des communes, écrit M. T.-P. O'Connor, chaque député est plus ou moins comme un avocat ou un témoin devant les tribunaux, enlacé par un ensemble de règles et de précédents dont il peut malaisément se débarrasser. Il n'en est pas de même dans la Chambre des lords. Théoriquement le lord-chancelier est dans une position semblable à celle de l'Orateur de la Chambre des communes. Mais en fait ses fonctions sont tout à fait différentes. Personne par exemple ne voudrait appeler de la décision de l'Orateur de donner la parole à un membre plutôt qu'à un autre. Au contraire, dans la Chambre des lords, la préséance de parole est plus ou moins entre les mains de la chambre elle-même. . . . De même dans la Chambre des lords un membre peut soulever une question quand il lui plaît, tandis que dans la Chambre des communes il faut virtuellement que l'occasion lui en soit accordée par le ministère, et comme le temps de la Chambre est presque toujours absorbé d'avance, aucun membre ne peut obtenir une fraction de ce temps à moins d'avoir l'appui d'un groupe considérable. Enfin les liens de partis, qui sont ordinairement très forts aux communes, n'existent pas pratiquement dans la Chambre haute. Dans la Chambre des communes le whip du parti peut répondre avec confiance du vote de neuf sur dix, sinon de quatre-vingt-dix-neuf sur cent des membres de son parti. Dans l'autre Chambre chaque pair,

quoiqu'il ait ses attaches de parti, est un être indépendant et jusqu'à un certain point isolé. Il fait ce qui lui plaît. Il assiste aux séances ou s'en absente à son gré... En temps de guerre, toutes ces différences entre les deux Chambres se sont affirmées à l'avantage de la Chambre des pairs. Libre de la discipline de parti et des règles gênantes, chaque lord ayant une existence entièrement indépendante, les membres de la Chambre haute ont pu discuter des sujets sur lesquels la Chambre des communes, soit volontairement, soit forcément, s'abstenait de dire un mot. Il s'ensuivit ce curieux résultat que la Chambre des communes demeurant muette et inactive relativement à des questions qui préoccupaient tout le monde, pendant que la Chambre des lords s'empressait de les discuter ouvertement et librement, la Chambre populaire ne sembla pas pour le moment représenter l'opinion et la volonté publiques dont la Chambre haute parut être la seule interprète."

C'est ainsi que, durant cette période, les débats de la Chambre des lords prirent une importance dont étaient dépourvus ceux de la Chambre des communes. Cependant, comme le sort des cabinets ne dépend pas de la Chambre haute et que la Chambre basse était désarmée par la coalition, les choses restèrent dans le *statu quo*. Le *statu quo* politique correspondait au *statu quo* militaire. Mais, peu à peu, la cohésion du cabinet fut ébranlée. Il y eut des démissions. La plus notable fut celle de Sir Edward Carson. M. Winston Churchill, évincé de la coalition, reparut sur la scène parlementaire, apparemment résolu à donner de la tablature au gouvernement dont il n'était pas. Sir Edward Carson et lui se trouvèrent, après quelque temps, par la force des choses, à la tête d'une opposition nouvelle formée de membres appartenant à des groupes divers. Sans être régulièrement constituée ni officiellement organisée, elle devint bien-

tôt inquiétante. " Il se produisit, écrit M. O'Connor, un changement immédiat dans le tempérament de la Chambre des communes. La critique des actes gouvernementaux retrouva quelque chose de son esprit d'avant la guerre. Toute déclaration du banc ministériel, particulièrement de M. Asquith, fut aussitôt scrutée sévèrement. Plus d'une fois des erreurs, que l'on passe habituellement sous silence en temps de guerre, furent signalées sur le champ, et les ministres durent subir l'attaque et la discussion. Evidemment tout gouvernement commet des fautes en temps de guerre; et aucun gouvernement, excepté celui de l'Allemagne, ne put se glorifier de grandes victoires sur l'ennemi dans les premiers mois du conflit. La création et l'équipement d'une grande armée nouvelle en ce pays durent être entravés par des lenteurs inévitables, et tout esprit critique pouvait trouver là un terrain d'attaque. Puis vinrent ces deux lamentables échecs de la Mésopotamie et des Dardanelles. Durant quelques semaines le courant antiministériel alla toujours croissant. "

A un moment donné, Sir Edward Carson se vit à la tête d'un groupe de députés de son parti qui s'élevait à cent membres. Et de l'autre côté de la Chambre il y avait un autre groupe également mal disposé. La crise latente atteignit sa période aigüe lorsque Sir Edward donna avis qu'il allait proposer une motion pour demander une enquête sur les expéditions des Dardanelles et de Mésopotamie. Les augures politiques déclarèrent que si une telle motion était discutée et soumise au vote, elle pouvait réunir soit la majorité de la Chambre des communes, soit une minorité assez formidable pour rendre impossible le maintien du ministère. On évoquait le souvenir du célèbre précédent de la guerre de Crimée, lorsque la fameuse motion Roebuck et la nomination d'un comité d'enquête entraînèrent la chute du ministère de lord Aberdeen, et lui substituèrent à la tête du gouvernement la

personnalité plus vigoureuse de lord Palmerston. L'analogie des situations était en effet frappante. Le cabinet Aberdeen était lui aussi un gouvernement de coalition. Et la guerre de Crimée, comme celle-ci, avait dans sa première période causé de cruels désappointements au peuple anglais. Mais l'analogie devait s'arrêter là. Ici encore citons M. T.-P. O'Connor : " Ces pronostics ne tenaient pas compte de l'extraordinaire et incomparable habileté de M. Asquith. D'autres *leaders* de la Chambre des communes, Gladstone et Disraeli par exemple, peuvent avoir eu plus de prestige, mais jamais un chef n'a eu à un plus haut degré la faculté de dire exactement le mot requis par une situation délicate. Au lieu d'attendre l'attaque de Sir Edward Carson il la prévint. Le jour même où chacun s'attendait à l'assaut de celui-ci contre la position ministérielle, M. Asquith se leva, et de la façon la plus calme accorda lui-même ce que ce dernier se préparait à lui extorquer. Dans un discours très simple et très bref, et avec un sang-froid parfait, il annonça la nomination de commissions relatives aux expéditions des Dardanelles et de la Mésopotamie. Que pouvait faire Sir Edward Carson ? Ses canons étaient encloués, sa position était enlevée, et il ne lui restait qu'à remettre dans sa poche le discours passionné qu'il était sans doute sur le point de faire, et qu'à accepter la proposition de M. Asquith. En moins d'une demi-heure, aux menaces de foudre et de tremblements de terre succéda un calme semblable à celui de la mer au repos. Une fois de plus M. Asquith triomphait des obstacles semés sur sa route par ses adversaires. "

La session qui commencera le 10 octobre réserve peut-être au premier ministre de nouveaux embarras. Mais, comme nous le disions plus haut, les victoires remportées en Picardie par les armées anglaises devront consolider la situation du cabinet. Nous ne connaissons peut-être pas suffisamment le

milieu parlementaire anglais, mais il nous semble que le ministère actuel peut difficilement être remplacé par une administration plus forte et composée d'hommes mieux doués, plus expérimentés et plus dévoués à la cause nationale. Et d'ailleurs nous en revenons toujours à ce qui nous paraît une vérité indiscutable. En temps de guerre, surtout dans une guerre formidable comme celle-ci, les crises ministérielles ne sont pas de mise.

* * *

Au Parlement français, le ministère Briand ne semble pas en butte à des manoeuvres analogues à celles que nous venons de signaler dans le parlement britannique. Mais là aussi certains éléments de la Chambre manifestent de temps en temps leur tendance à critiquer la conduite et la durée de la guerre.

Nous avons signalé quelques-unes de ces manifestations. Ces jours derniers encore les dépêches du câble nous en annonçaient une nouvelle. A la séance du 19 septembre, un député, M. Roux-Costadan, a voulu saisir la Chambre d'une question très inopportune. Il a provoqué le premier ministre à déclarer non seulement s'il y avait unité d'action sur tous les fronts entre les Alliés, mais de plus s'il y avait partout une juste proportion entre les effectifs. De toutes parts des protestations se sont élevées contre cette tentative de jeter dans une discussion publique le nombre proportionnel de troupes mises en ligne par les différentes nations de l'Entente. Mais M. Roux-Costadan persista dans sa demande: " La France, a-t-il dit, ne peut donner le sang de tous ses enfants, et ses Alliés devraient faire les sacrifices nécessaires. " M. Briand a répondu qu'une telle question n'était pas admissible, et qu'il était injuste de jeter le doute sur les efforts des Alliés

dans une cause aussi sacrée. " L'Angleterre, a-t-il déclaré, n'a jamais dit " non " à aucune demande de secours. L'Italie a fait les plus grands efforts qu'elle pouvait, considérant les difficultés du théâtre de guerre montagneux où elle opérait. La Russie a envoyé en France ses soldats de l'autre bout du monde. Demain vous verrez cette action se développer davantage encore. "

Dans la même séance, un autre député, M. Brizon, représentant de l'Allier, a fait entendre des paroles malencontreuses au sujet de la durée de la guerre, de la possibilité de hâter la paix et de la valeur militaire des hommes tombés sur les champs de bataille. M. Briand, remontant à la tribune, lui a répondu avec une grande éloquence. " M. Brizon, s'est-il écrié, insinue qu'il est possible au président du Conseil d'ame-ner la fin de la guerre. C'est l'idée qu'il s'efforce de propager, et c'est mon devoir de détruire cette propagande. Votre pays, M. Brizon, a un passé splendide, qui devrait vous le faire aimer. Ce pays fut saisi à la gorge après que son assaillant eut passé sur le corps ensanglanté de la Belgique. A ce pays, qui a l'honneur d'être le champion du droit et qui a versé son sang par torrents, vous dites : " Arrêtez la guerre ! Entrez en négociations ! " Ici une explosion d'applaudissements interrompit M. Briand. Les députés, debout, l'acclamaient et huaient M. Brizon. Quand l'ordre put être rétabli, le premier ministre continua : " Vous connaissez peu votre pays, M. Brizon, si vous pensez qu'il veut vendre son sang. Quelle paix ferez-vous pour ce pays en ce moment ? Si la paix se faisait maintenant, ce serait une paix de guerre et une menace pour les générations futures. Le traître coup que l'Allemagne a essayé de porter n'a pas réussi. Pendant quarante-quatre ans votre pays a travaillé avec une blessure à son flanc. Déjà brille sur son front l'aurole du prestige et de la gloire. Si vous désirez le triomphe des idées de justice, priez ardemment pour la vic-

toire. Autrement, ce serait une paix humiliante et déshonorante, et une telle paix, aucun Français ne pourrait la désirer." Lorsque M. Briand descendit de la tribune, la Chambre lui fit une ovation et vota d'enthousiasme l'affichage de son discours sur tous les édifices publics de France.

Quelques jours auparavant, à la rentrée des Chambres, M. Ribot, le ministre des finances, avait soumis un projet de loi décrétant un nouvel emprunt de guerre. En faisant sa proposition, M. Ribot a prononcé ces paroles : "Il n'y a pas un Français qui ne se croie tenu en honneur d'apporter à l'Etat au moins une part de ses ressources pour aider à la défense nationale. La confiance de la nation a toujours été inébranlable, et maintenant elle est plus forte que jamais. Personne en France ne doute de la victoire, d'une victoire qui lui donnera une paix digne d'elle, digne de son héroïsme et de ses sacrifices." Les obligations du nouvel emprunt, comme celles de 1915, seront émises à 87.25, et elles porteront 5 pour cent d'intérêt. Elles seront exemptes de toute taxe, et rachetables après le premier janvier 1931.

En ouvrant cette séance, M. Deschanel, président de la chambre, a rendu un éloquent hommage à la Roumanie et à sa vaillante détermination.

* * *

Aux Etats-Unis la grande préoccupation du moment, c'est l'élection présidentielle. D'après la constitution américaine cette élection du premier magistrat de la république doit avoir lieu tous les quatre ans. Elle se fait à deux degrés. On vote d'abord pour élire un collègue électoral qui élit à son tour le président et le vice-président. Ce collègue électoral est composé de la manière suivante. Chaque Etat choisit, suivant le mode prescrit par sa législature, un nombre d'électeurs égal au nombre total de sénateurs et de députés auquel il a droit dans

le Congrès. Ces électeurs, à l'origine, étaient choisis par les différentes législatures. Mais subséquemment, dans tous les Etats, ils en vinrent à être élus directement par le peuple. En vertu de la loi c'est le premier mardi de novembre que l'élection des électeurs présidentiels a lieu.

Une fois ces électeurs élus, voici comment ils procèdent à l'élection. Ils se réunissent dans leurs Etats respectifs et votent au scrutin pour un président et un vice-président, dont l'un des deux au moins ne doit pas être citoyen de l'Etat. Ils font des listes distinctes de toutes les personnes qui ont obtenu des votes comme président, et de toutes celles qui ont eu des votes comme vice-président, ils signent, certifient, et adressent ces listes cachetées au président du Sénat à Washington. Celui-ci, en présence du Sénat et de la Chambre des représentants, ouvre ces listes. Les votes sont comptés. Le candidat qui en a le plus grand nombre comme président est proclamé élu, pourvu que ce nombre constitue la majorité absolue des électeurs présidentiels, et il en est de même pour le vice-président. Si aucun candidat n'a la majorité absolue, alors parmi ceux — n'excédant pas trois — qui auront eu le plus de votes, la Chambre des représentants choisira au scrutin le président, le vote se prenant par Etat, et la représentation de chaque Etat ne constituant qu'un vote. Comme on le voit, ce rouage constitutionnel est assez compliqué.

Cette année ce sera le 3 novembre que l'élection du collègue présidentiel aura lieu. Comme on le sait les candidats en présence sont MM. Woodrow Wilson, président sortant de charge, et Charles Hughes, juge de la cour supérieure. Roosevelt, qui avait été choisi comme candidat par la convention des dissidents républicains ou progressistes, a refusé la candidature et s'est rallié à celle de Hughes, ce qui, naturellement, augmente les chances de ce dernier. Il est difficile de dire qui sera vainqueur. Il ne semble pas y avoir de diver-

gences fondamentales dans les programmes des deux partis démocrate et républicain. La politique de M. Wilson relativement à la guerre européenne, quoiqu'elle ait subi beaucoup de critiques, ne paraît pas généralement désapprouvée, au contraire. Ce sera plutôt sa politique mexicaine qui nuira à sa candidature.

Les élections qui viennent d'avoir lieu dans le Maine ont grandement encouragé les républicains. Ils ont enlevé cet Etat à leurs adversaires. Leur candidat au poste de gouverneur est élu par une majorité de 13,000 voix; les deux sénateurs de l'Etat seront républicains, et la législature sera en immense majorité républicaine. Ce qui ressort de cette élection, c'est le ralliement complet des progressistes au vieux drapeau. Le parti de M. Roosevelt semble s'être fusionné avec celui de M. Hughes. S'il en est ainsi dans tous les Etats au mois de novembre, M. Wilson sera en danger. Car, il ne faut pas oublier qu'en 1912, quoiqu'il eût la majorité dans trente-neuf Etats, il était cependant en minorité si l'on additionnait les votes donnés à chacun de ses deux adversaires, MM. Taft et Roosevelt. Naturellement les journaux républicains exultent et proclament que les élections du Maine ont sonné le glas funèbre de la candidature Wilson : *As Maine goes, so goes the nation*, s'écrient-ils, en répétant un dicton politique plus ou moins indiscutable.

En attendant l'élection présidentielle, le Congrès est en vacances. Il a terminé sa session le 8 septembre, après avoir voté un énorme budget de près de deux milliards de piastres. Dans cette somme figurent \$600,000,000 destinés à la défense nationale. Six cents millions de piastres pour fins militaires en temps de paix ! La politique de *preparedness* est évidemment populaire dans le Congrès, où le vieil axiome *si vis pacem...* a trouvé un regain d'actualité. L'exercice financier de 1917 devra absorber une somme de \$1,626,439,210, et en

comprenant les dépenses autorisées pour l'avenir on arrive à un chiffre global de \$1,858,384,485.

Maintenant, d'ici au mois de novembre, l'élection présidentielle va absorber toute l'attention publique. Les candidats à la suprême magistrature font le tour des Etats-Unis. Si l'on veut savoir ce que cela signifie, que l'on jette un coup d'oeil sur la tournée faite par le juge Hughes en trente-neuf jours, du 5 août au 13 septembre. Il partit de Portland, Me, se rendit à San Diego, en Californie. Il alla des frontières du Canada à celles du Mexique. Il visita 25 Etats, parla dans les principaux centres du pays, et dans dix capitales. Il fit 11,494 milles en chemin de fer. En plus, il fit à peu près 400 milles par semaine en automobile, ce qui donne un total de 14,000 milles de parcours. Il voyagea sur 15 chemins de fer différents. Ce n'est pas une sinécure que d'être candidat à la présidence des Etats-Unis !

* * *

Au Canada, le tragique événement du mois c'est le nouveau désastre qui est survenu au pont de Québec. La mise en place de la gigantesque travée centrale devait avoir lieu le 11 septembre au matin, lorsque la haute marée de ce jour serait à son apogée. Les ingénieurs n'avaient rien négligé pour assurer le succès de cette extraordinaire opération. Les plans avaient été soigneusement étudiés. Toutes les pièces de la colossale structure, toutes les machines nécessaires à son transport et à son élévation avaient été mises à l'épreuve. La catastrophe de 1907 présente à la mémoire de tous inspirait aux ingénieurs et aux manoeuvres l'ardent désir de conduire à bon terme et sans encombre une entreprise si terriblement éprouvée. Ils semblaient avoir triomphé de toutes les difficultés et de tous les risques. La travée centrale avait été transportée sur place, en présence des sommités officielles et

de milliers de spectateurs. Soulevée par de puissants appareils, elle était déjà suspendue dans l'espace et faisait majestueusement son ascension. Le génie de l'homme avait apparemment, une fois de plus, victoire gagnée, lorsque se produisit le je ne sais quoi de fatal qui, souvent, met à néant les plus sûrs espoirs. On vit soudain le monstrueux faisceau de fer pencher, s'incliner, se tordre, et s'abîmer dans les flots avec un effroyable et sinistre fracas, engloutissant avec lui treize vies humaines.

Ce terrible accident a causé une consternation universelle. Il a rappelé douloureusement celui de 1907, qui était encore plus désastreux, puisqu'il avait fait soixante-dix-sept victimes. Sans se décourager, les constructeurs du pont vont se remettre à l'oeuvre pour refaire une autre travée, qui pourra, affirme-t-on, être mise en place l'année prochaine.

Le ministre des finances vient de lancer un nouvel emprunt national de \$100,000,000. L'émission des obligations qui sont en dénominations de \$100, \$500, et \$1,000, se fait à 97½ pour cent. Elles portent 5 pour cent d'intérêt. Ce nouvel emprunt pour fins de guerre, sur notre proche marché, obtient le même succès que celui de l'an dernier qui a donné au trésor canadien \$100,000,000. D'après toutes les apparences, le ministre des finances va voir les offres excéder la demande. Ce second succès indique que les ressources financières du Canada dépassent tout ce que l'on pouvait soupçonner.

Nous avons aussi à nous féliciter de l'augmentation du volume de notre commerce. Dans les premiers quatre mois de l'exercice en cours, c'est-à-dire durant les mois de mai, juin, juillet et août, il s'est élevé à un chiffre deux fois plus considérable que celui de la période correspondante, l'année dernière.

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 22 septembre 1916.

Chronique des Revues

SOMMAIRE. — UNE VISITE AU VATICAN (Article de M. Louis Bertrand, dans la *Revue des Deux-Mondes*—1er juillet 1916). — LA PENSÉE DU PAPE (Interview du cardinal Gasparri—29 août 1916). — CONVIENT-IL DE JUGER LE PAPE? (Article de M. François Veuillot—*La Croix* de Paris, 2 septembre 1916). — UNE SYNTHÈSE DE L'ACTION DU PAPE (Article de Mgr Humbrecht, évêque de Poitiers—août 1916). — L'ESPRIT NOUVEAU D'APRÈS LE CHANOINE ARDENT (Article de M. Jean-Gabriel Lemoine—*Le Gaulois* (de Paris)). — A LA GLOIRE DE L'ALSACE (A propos d'un livre récent de Mgr Herscher). — COMMENT SE FABRIQUENT LES CANONS ALLEMANDS (Article de M. Victor Tissot—mai 1916). — DANS UN SOUS-MARIN (Article du *London*—janvier 1916). — LE MENDIANT MYSTÉRIEUX (Article de M. Louis Chassereau, dans le *Petit Journal* (de Paris)).



UNE VISITE AU VATICAN (Article de M. Louis Bertrand, dans la *Revue des Deux-Mondes*—1er juillet 1916). — De même que le Christ domine les siècles depuis toujours, son Eglise domine le monde depuis bien longtemps. Elle est née, comme lui-même, dans la souffrance. Elle a vécu pendant trois cents ans dans les catacombes. Elle n'a pas cessé, certes, d'être persécutée et de souffrir. Mais elle est glorieuse quand même et glorifiée souvent. On écrivait, il y a vingt ans, que jamais pape n'avait occupé l'attention du monde plus que le grand Léon XIII. Son successeur, le doux Pie X, n'a pas discontinué d'être le centre vers lequel se portaient les yeux de l'univers. Et que dire maintenant de l'homme d'Etat avisé autant que surnaturel qui s'appelle Benoît XV? Il est monté sur le siège de Pierre quelques jours après la déclaration de la grande guerre. Sa première parole a été

une invitation à la paix et à la concorde dans la justice et la vérité. Et puis, par tous les moyens en son pouvoir, depuis deux ans, il s'est employé à adoucir les horreurs de l'affreuse bataille qui met l'Europe en sang. Au-dessus de tous les combats et de toutes les intrigues, sa haute personnalité plane mystérieuse mais consolante pour beaucoup. On s'évertue, chez presque tous les peuples en guerre, à deviner ou à conjecturer ses sentiments. On cherche, de partout, à pénétrer ses préférences intimes. C'est qu'incontestablement les nations chrétiennes, même celles qui ont malheureusement, comme la France, rompu officiellement avec lui, ont pourtant besoin de lui et le sentent plus ou moins consciemment. " Au jour des règlements de comptes — écrit M. Louis Bertrand, parlant comme publiciste français — nous ne pouvons pas nous passer de son concours. " Et beaucoup d'autres hommes publics de France pensent, disent ou écrivent la même chose.

C'est dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er juillet 1916) que M. Bertrand s'exprimait naguère ainsi, en racontant *une visite au Vatican*. Nos lecteurs aimeront, croyons-nous, à retrouver ici — et à conserver — la belle et forte page que nous reproduisons de l'article du brillant revuiste.

Après beaucoup de Français, j'ai pu franchir, moi aussi, le seuil des appartements pontificaux. Le Saint-Père a bien voulu m'accueillir avec la plus flatteuse et la plus cordiale bonté. L'impression dominante que j'ai rapportée de cet entretien, c'est celle de l'angoisse perpétuelle où vit ce pasteur d'hommes. On sent qu'il assiste muet à un conflit terrible où non seulement les intérêts matériels, mais les principes essentiels du christianisme sont engagés — et qu'il se désespère et qu'il souffre cruellement de ne pouvoir agir selon son cœur et selon les vues de sa haute sagesse. Il doit attendre en silence le moment où son intervention ne risquera pas de produire une recrudescence de haines et d'horreurs, et peut-être des déchirements irréparables.

Vraiment, quand on approche de cet homme, que son ministère met si haut au-dessus des passions et des rivalités nationales, il faut se dépouiller de ses sentiments individuels. J'en avais l'intuition particulière-

ment lucide en montant les escaliers du Vatican, en traversant ces antichambres où se pressent des visiteurs et des solliciteurs, venus de tous les pays du monde, pour apporter là leurs doléances, leurs récriminations, voire leurs conseils, et qui, tous, se disputent avec âpreté l'audience et la bienveillance pontificales. Et puis, quand on est arrivé en haut, dans la galerie aérienne qui précède le cabinet des papes, quel coup d'oeil sur les siècles et sur les plus sombres tragédies de l'histoire ! On comprend que celui qui habite un tel logis ne puisse considérer les choses sous l'angle habituel de notre vision. Rome est là tout entière sous ses pieds, avec ses ruines, avec les stigmates partout reconnaissables des catastrophes et des dévastations qu'elle a subies. Là-haut, par la porte Salaria, se sont rués les Goths d'Alaric ; ici, derrière les palais de Michel-Ange, ils ont arraché les tuiles d'or du Capitole ; plus bas, les Vandales de Genséric ont brisé les derniers marbres du Forum ; par cette brèche ont pénétré les reîtres de Charles-Quint, et, par cette autre porte, bien des papes ont pris le chemin de l'exil. Du haut de son Vatican, la papauté domine ce grand champ de bataille. Elle en a tant vu ! Elle a dû passer par tant d'épreuves et de vicissitudes ! Rien ne saurait plus la surprendre. Elle sait trop de quoi est capable la férocité humaine. C'est pourquoi, si douloureuse que soit cette heure, le spectacle toujours offert d'un tel passé atténué peut-être, chez celui qui résume en soi une si vieille tradition, les horreurs trop vives du présent. Avec cette longue patience dont l'Eglise a le secret, il guette la minute opportune pour intervenir. Il se fait violence jusqu'au moment où il lui sera permis d'agir pour le plus grand bien de tous.

Quel sera son rôle, au jour de la paix ? On en discute dès maintenant, comme on discute son attitude actuelle. On se livre, à ce sujet, à toute espèce de commentaires, d'hypothèses et d'insinuations tendancieuses. Je ne me flatte pas d'être plus perspicace ni mieux renseigné que les autres. Je n'ai reçu aucunes confidences. Mais j'ai pu m'entretenir, à ce sujet, avec un personnage—il me dispensera de le nommer—qui fut un ami d'enfance de Benoît XV et qui, aujourd'hui encore, est un de ses familiers. Si je me permets de répéter ce qu'il m'a dit, c'est que peut-être il le souhaitait, que lui-même a déjà publié des considérations de ce genre dans la presse catholique italienne et qu'enfin les intentions qu'il prête au Saint-Père sont tout à l'honneur de celui-ci et ne peuvent que lui ramener, dans notre pays surtout, les esprits soupçonneux ou prévenus.

— Oui, me disait-il, le pape se réserve ! Peut-être qu'aujourd'hui il

ne peut pas faire grand bien, mais je suis sûr que, demain, il en peut faire et qu'il en fera beaucoup. Nul n'est plus désigné que lui pour offrir ses bons offices. Souverain sans royaume, ses ambitions personnelles ne peuvent porter ombrage à personne. L'important est qu'aucune des puissances intéressées ne proteste contre son admission. Au fond, un accord sur cette question est moins difficile à réaliser qu'on ne le redoute. L'opinion italienne pressentie ne s'y montre point hostile, même dans les milieux à tendances démocratiques et nettement anticléricales, mais sous certaines réserves qu'il faudra bien accepter. Les autres puissances n'ont aucune raison de ne pas suivre l'exemple de l'Italie, sauf peut-être la France. Se montrera-t-elle plus irréconciliable que les propres adversaires du pouvoir temporel?... Notez, d'ailleurs, que cette intervention diplomatique est déjà commencée. Ne fût-ce que pour les échanges de prisonniers et de grands blessés, le Souverain-Pontife ne cesse de négocier avec toutes les chancelleries européennes. Quand viendra l'heure de la paix, il est qualifié comme personne pour s'interposer entre les belligérants, puisque, grâce à sa réserve, il n'aura d'ennemis nulle part. Ce jour-là, des indemnités de guerre, des réparations de dommages matériels, des restitutions de territoires devront être envisagées. Le Saint-Père voudrait s'employer à faciliter tout cela. Si des régions restent encore envahies, il voudrait en obtenir l'évacuation sans nouvelles effusions de sang. Mais, quoi qu'il obtienne, on peut être sûr d'avance que son arbitrage s'inspirera de la plus stricte impartialité et du plus haut esprit de justice...

Il faut avouer que, si Benoît XV réussit à réaliser ce généreux programme, il s'acquerra des droits à la reconnaissance de tous les pays et qu'il aura rendu à la papauté un incomparable prestige.

LA PENSÉE DU PAPE (Interview du cardinal Gasparri—29 août 1916, reproduite du *Journal* de Paris). — L'interview que l'envoyé du *Journal* de Paris, M. Edouard Helsey, est allé prendre chez Son Eminence le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat du Saint-Père, au Vatican même, dans les derniers jours d'août, et que toutes les gazettes du monde ont reproduite, y comprises les nôtres, et dans laquelle le premier ministre de Benoît XV a exprimé *la pensée du pape*, n'est pas de nature, on s'en convaincra aisément, à diminuer ce prestige de la papauté dont nous parle ci-haut, en termes

si mesurés et si justes, M. Louis Bertrand. On a dit que cette entrevue, le Vatican l'avait lui-même voulue. Dans tous les cas, l'envoyé du *Journal* affirme qu'il reproduit bien textuellement les dires du Secrétaire d'Etat. Aucun démenti d'ailleurs n'est venu affaiblir la portée de ces déclarations du cardinal. Et puis, elles respirent la plus parfaite sincérité, en même temps qu'une complète sérénité d'âme de la part de celui qui les a faites. Et cela, c'est encore une garantie d'authenticité.

Nos lecteurs apprécient déjà l'homme éminent par sa dignité de vie autant que par ses connaissances étendues, que Sa Sainteté a appelé à la seconder dans le gouvernement de l'Eglise. Mgr Gasparri avait trente ans quand les fondateurs de l'Institut catholique de Paris lui offrirent la chaire de droit canonique et de droit public de l'Eglise. Il y a professé dix-huit ans. Quelques-uns de nos confrères du clergé canadien ont eu l'avantage de le connaître à l'*école des Carmes*. Nous étions de ceux-là. Nous avons gardé le meilleur souvenir de sa bonté et de sa condescendance. Que de fois, nous l'avons vu se promener dans les allées ombragées du jardin des Carmes, absorbé dans ses savantes méditations et se préparant, à son insu sans aucun doute, aux hautes destinées qui l'attendaient! En droit, en histoire, en politique, en connaissances religieuses et profanes, il est sûrement aujourd'hui l'un des hommes les plus savants et les plus renseignés du monde. En particulier, il connaît bien la France et il l'aime. C'est dire que, premier-ministre du pape, très uni à Sa Sainteté, mais aussi ami sincère et clairvoyant de notre France toujours aimée, il est plus que personne compétent pour parler d'elle et de ses rapports avec l'Eglise. " J'ai appris, disait-il à l'envoyé du *Journal*, à connaître et à estimer le clergé français, depuis le saint cardinal Richard, qui m'honorait de sa paternelle bienveillance, jusqu'à ses modestes curés de campagne qui savent joindre tant de bon sens pratique aux plus

solides vertus sacerdotales. ” Puis, il ajoutait — ce qu’on ne lira pas au Canada français sans une émotion vraie — ces belles paroles sur la conduite actuelle du clergé français : “ Dans cette horrible guerre, vous n’avez pas eu, je suppose, à vous plaindre de votre clergé. La conduite du clergé a dû faire tomber bien des préjugés. Le vieux cri de la guerre religieuse *le cléricalisme, voilà l’ennemi!* me semble être aujourd’hui d’une absurdité qui saute aux yeux. Et, certainement, Gambetta ne le prononcerait plus. Encore une fois, le patriotisme des prêtres français a reçu, comme on dit, le baptême du feu et personne, désormais, n’a plus le droit d’en douter. Cela pourrait bien avoir des conséquences pour l’avenir de votre beau pays. ”

Mais, voici la partie substantielle de l’entrevue que Son Eminence a accordée au *Journal*. M. Edouard Helsey procédait en posant des questions auxquelles le cardinal a répondu comme suit.

— Puis-je demander à Votre Eminence si, parmi ces conséquences, elle entrevoit comme possible une reprise des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège ?

— Vous touchez au point délicat. Je vous dirai en toute simplicité que, pour moi qui aimais la France, le jour de la rupture fut un des plus pénibles de ma vie. Vous me demandez si je crois possible une reprise. Mais certainement ! De notre côté, nous en serions enchantés. Tout dépendra du gouvernement français. Le voudra-t-il ? Je n’en sais rien. La paix rétablie, tous les peuples belligérants auront un impérieux besoin de repos, de tranquillité, qui fera taire, au moins pour un certain nombre d’années, bien des querelles intestines. En particulier, la France, ayant admiré dans cette guerre la belle conduite de son clergé régulier et séculier, ne voudra plus, je pense, de persécution religieuse. Par exemple, est-ce qu’après la guerre on chassera de nouveau du territoire français les religieux qui sont rentrés en France pour répondre à l’appel de la patrie en danger ? Je ne le crois pas. Aucun gouvernement français ne fera cela, et la France, telle que je la connais, la France si chevaleresque, ne le permettrait pas. Or, chez vous, l’apaisement religieux ne sera jamais complet sans la reprise des relations diplomatiques avec le Saint-Siège.

Bien plus, après la guerre, les points de contact entre le pouvoir civil en France et l'autorité ecclésiastique, non seulement ne disparaîtront pas, mais iront plutôt en se multipliant; et un gouvernement vraiment soucieux des intérêts de la République française ne voudra pas les sacrifier à un anticléricalisme passé de mode. Voilà, je crois, quelques motifs, qui permettent aux catholiques d'espérer.

— Je vous remercie, Eminence, de tout ce que vous venez de me dire. Pouvez-vous ajouter quelques mots sur la pensée du Saint-Père relativement à la guerre? Vous savez que...

— Je sais que, là-dessus, nos ennemis font circuler en France bien des sottises. Et, pourtant, la pensée du pape est très simple et très claire. Tout d'abord, il désire, il appelle de tous ses vœux le rétablissement de la paix, paix juste et durable, par conséquent sans oppression des peuples et en tenant compte de leurs aspirations, si elles sont reconnues justes et réalisables. Autrement, nous n'aurions pas la paix. Le Saint-Siège garde, quoi qu'on dise, une impartialité absolue entre les belligérants — pourrait-il en être autrement? — avec une bienveillance particulière envers les nations catholiques, précisément parce que catholiques, qui ont le plus souffert; la France, la Pologne et cette Belgique d'autant plus près du cœur du Saint-Père qu'elle fut plus éprouvée. Impartialité absolue, mais pas inactive, car le Saint-Siège, sans regarder à la fatigue, ni à la dépense, sans distinction même de race ou de religion, a tout fait pour atténuer en quelque mesure les souffrances de cette horrible lutte; et, grâce à Dieu, le résultat est satisfaisant. Je vous prie de croire, monsieur, que la secrétairerie d'État, surtout en ce moment, sous l'impulsion vigoureuse de Sa Sainteté, n'est pas une sinécure. Rien que pour tenir l'immense correspondance que nécessitent la recherche des prisonniers et des disparus et les renseignements à donner aux familles, nous avons dû mobiliser moines et bonnes sœurs. Certainement, vous connaissez les principales de nos initiatives d'ordre général couronnées de succès, comme celles qui aboutirent à l'échange des grands blessés, à l'hospitalisation en Suisse des malades et des petits blessés et maintenant à l'hospitalisation des pères de famille détenus civils, etc. Je ne parle pas d'autres projets, soit d'ordre général, soit d'ordre particulier, qui attendent encore une solution, mais que nous espérons bien faire réussir. Voilà, en peu de mots, la pensée et l'oeuvre du pape dans les moments tragiques que nous traversons. Les faits sont notoires et le Saint-Père s'est expliqué dans les documents les plus solennels. Je ne crois pas me tromper en disant que tous les hommes raisonnables approuvent notre conduite. Les passions belli-

queuses apaisées, nous attendrons, tranquilles, le verdict de l'histoire.

— Que Votre Eminence veuille bien me permettre un mot. Certainement le Saint-Siège, pouvoir international de sa nature, ne pouvait pas se jeter dans la mêlée. Personne ne le prétend. Mais, de la plus haute autorité morale qui soit au monde, on attendait une parole condamnant certains procédés employés dans cette guerre.

— C'est le reproche qu'on nous fait, répété tout dernièrement par de grands journaux avec une légèreté inconcevable. Le Saint-Siège a condamné les violations du droit. Il a par l'allocution consistoriale du 22 janvier 1915, et en d'autres circonstances solennelles, rappelé les belligérants à l'observance des lois de la guerre. Devait-il, pouvait-il aller jusqu'à des condamnations nominales sur des cas particuliers? Je ne vous étonnerai pas en vous disant que les accusations s'entrecroisent, venant de tous côtés. Le Saint-Siège impartial, s'il voulait s'ériger en juge des cours, devrait suivre pour toutes la même régie. Or, un juge tant soit peu sérieux, avant de prononcer sa sentence, doit faire une enquête, doit entendre au moins l'accusé, d'après le principe élémentaire du droit — *Audiat et altera pars*. A plus forte raison cela s'imposerait dans des débats comme ceux-ci, à cause de la très haute autorité du juge, de la gravité de l'affaire, de la surexcitation des passions, de la complexité des circonstances. Or, est-ce pratiquement possible ?

Même si nous, les enquêteurs, pouvions arriver jusqu'à la partie accusée, celle-ci, probablement, nous éconduirait plus ou moins poliment, ou bien nierait le fait, ou bien donnerait des explications que nous ne pourrions pas contrôler. Ceci, en thèse générale. Il me serait très facile de confirmer ce jugement par des exemples et de l'appliquer à des cas particuliers. Ce que nous faisons ne vaut-il pas mieux? Nous tenir en dehors et au-dessus de la bataille, ce qui nous permet de faire du bien à tous et même d'amener tout doucement, et sans faire de bruit, les belligérants à renoncer en tout ou en partie à tel ou tel procédé. Nous ne réussissons pas toujours, mais nous réussissons quelquefois et, ce peu que nous gagnons c'est autant de mal de moins sur terre. Je lis dans vos yeux. En ce moment vous pensez aux déportations du nord français. Oui, nous nous sommes occupés de celles-là aussi, mais je vous prie de ne pas insister là-dessus, car je ne pourrais pas vous répondre. Il m'est seulement permis de vous dire que nous nous en occuperons encore.

En m'indiquant d'un geste la fin de l'entretien, le cardinal ajoute : Ce que vous pouvez encore dire aux catholiques français, c'est que, dans ses prières, le Saint-Père ne les oublie pas, qu'il leur garde sa dilection et

qu'il se souvient toujours que la France, dans sa longue et glorieuse histoire, a mérité le beau titre de fille aînée de l'Eglise. Je suis sûr, malgré certaines apparences, qu'elle s'en souvient elle aussi.

CONVIENT-IL DE JUGER LE PAPE ? (Article de M. François Veillot—*La Croix* (de Paris)—2 septembre 1916). — M. Veillot, qui continue si dignement, comme on sait, la tradition de son illustre famille, avait-il lu l'*interview* du secrétaire d'Etat, quand il donnait, le 2 septembre, son article à *La Croix*, intitulé *le pape*. Il semble bien. Aussi se trouvait-il à l'aise pour tancer les catholiques français qui, avec trop de légèreté, se permettent de juger le pape et de condamner ce qu'ils appellent son inaction, " préférant, à des avis qui réfrènent leurs instincts, des suggestions qui flattent leurs impatiences ". Nous tenons à enregistrer ici la sanglante riposte du journaliste de race, avant tout catholique, qu'est M. Veillot.

On a tourné en ridicule, et combien justement, ces stratèges improvisés qui, du coin de leur feu, déclarent avec superbe : " Ah ! si j'étais à la place de Joffre, je sais bien ce que je ferais ! " Plus intolérables encore et plus fous, ces catholiques présomptueux qui, du fond de leur insuffisance, osent affirmer : " Ah ! je sais bien ce que je dirais, si j'étais à la place du pape ! " Oui, plus insensés ! Car, avec tout son génie militaire et toute l'étendue de ses renseignements, le commandant des armées n'est après tout qu'un homme, tandis que le père commun des fidèles, assisté de l'Esprit-Saint dans le gouvernement de l'Eglise, est de quelque manière au-dessus de l'humanité ! — Or, de même que le généralissime est tenu, pour assurer la grande victoire qui fondera la paix, de dominer nos fièvres et nos fantaisies, le Souverain-Pontife doit s'élever au-dessus de nos ardeurs. Ni les batailles décisives, ni les sentences immortelles ne sont des improvisations.

Autant qu'il est permis de juger de ces choses, il nous paraît que, dans le feu du combat, le chef de l'Eglise a surtout trois devoirs : affirmer les lois de la justice ; implorer de Dieu la fin des hécatombes et le triomphe du droit ; adoucir autant qu'il est en lui les cruautés et les douleurs de la guerre. — Or, ces trois grands devoirs, Benoît XV les a rem-

plis avec une fermeté qui défie toute critique, avec un éclat qui détruit toute négation. Les plus hauts témoins de l'âme belge, le roi chevalier et le pasteur intrépide, ont rendu grâce à Benoît XV d'avoir condamné l'injustice ennemie. Les formules de prières ordonnées par le pape attestent bien haut qu'en demandant la paix, selon son impérieux devoir, il réclamait le redressement des droits violés, la libération des peuples asservis. C'est par dizaines de mille, enfin, que des blessés, rendus à leur patrie ou soignés en terre franche, élèvent jusqu'au Vatican la voix de leur gratitude.

UNE SYNTHÈSE DE L'ACTION DU PAPE (Article de Mgr Humbrecht, évêque de Poitiers, — *Semaine religieuse* de Poitiers — dernière semaine d'août 1916). — Mais nous avons mieux encore pour apprécier l'action du Saint-Père au cours de ces deux années de guerre, et, au risque de ne pas éviter quelques répétitions, nous voulons citer encore à nos lecteurs une page d'histoire, substantielle s'il en fut jamais, dans laquelle Mgr l'évêque de Poitiers, au moment même où allait paraître la désormais célèbre *interview* du cardinal Gasparri, donnait, dans sa *Semaine religieuse*, comme une synthèse, et combien éloquente et persuasive, de tout ce qu'a voulu et de tout ce qu'a fait le pape Benoît XV, depuis les commencements de la guerre, pour en adoucir les horreurs. Bien des choses, sans doute, ont été écrites, et reproduites, à ce sujet, dans la presse. Nous ne croyons pas avoir rien lu de plus complet, de plus net, de plus clair et de mieux documenté, que l'article que nous allons citer. Il est utile, au Canada comme ailleurs, que les catholiques s'instruisent et se documentent à propos des graves événements qui se succèdent pendant cette guerre mondiale. De bien des façons, nous ne pouvons pas en douter hélas! les idées qui nous sont chères et les chefs que nous vénérons sont et seront attaqués. Il convient de nous mettre en état, chacun dans notre sphère, fût-ce la plus modeste, de savoir quoi et comment répondre aux adversaires de l'Eglise et de la foi catholique. L'action

du pape, au milieu de ce terrible conflit, peut être difficile à comprendre. Sa situation entre les catholiques des deux camps est délicate. Il importe donc de se bien renseigner. Il nous paraît difficile de trouver mieux, pour nous éclairer, que la maîtresse page que voici.

Que lui reproche-t-on? De ne pas être intervenu dans le conflit pour stigmatiser l'injustice? Mais c'est là un grief sans fondement, car Benoît XV a hautement proclamé que la guerre est soumise à des lois et que la force ne crée pas le droit. Il disait, en effet, dans l'allocution consistoriale du 22 janvier 1915: " Quant à proclamer qu'il n'est permis à personne, pour quelque motif que ce soit, de léser la justice, c'est, sans doute, au plus haut point, un office qui revient au Souverain-Pontife comme à celui qui est constitué par Dieu l'interprète suprême et le vengeur de la loi éternelle. Et nous le proclamons sans ambages, réprouvant hautement toute injustice, de quelque côté qu'elle ait été commise... " Le pape n'a donc pas failli à rappeler les principes moraux dont il a la garde, qui sont nécessaires à la vie normale de l'humanité et que tant de nos philosophes contemporains s'étaient plu à rabaisser au rang de simples préjugés.

Devait-il faire davantage, appliquer ces principes aux actes des belligérants et porter un jugement solennel où il aurait déclaré le bon droit des uns et l'iniquité des autres? En général, le juge n'intervient que si les parties font appel à son autorité et lui livrent toutes les pièces du procès. Les nations de l'Europe en avaient-elles donc appelé à l'arbitrage du pape? Tout le monde sait bien que non. Dès lors, la sentence que celui-ci aurait portée risquait fort de n'être pas appuyée sur tous les documents voulus, et ainsi de n'être pas en rapport avec la gravité de la cause. En outre, elle aurait tourné contre le pape une partie notable de la chrétienté et lui aurait interdit toute démarche destinée à améliorer le sort des victimes de la guerre.

Ne pouvant être un juge écouté, le Souverain-Pontife se souvint de son rôle de père. Aussi ajoutait-il: " Le Pontife romain, en tant, d'une part, qu'il est le Vicaire de Jésus-Christ, mort pour tous les hommes et pour chacun, en tant, d'autre part, qu'il est le père commun des catholiques, doit embrasser dans un même sentiment de charité tous les catholiques... S'il se comportait autrement, non seulement il ne contribuerait pas à la cause de la paix, mais, ce qui est pire, il attirerait à la religion

des aversions et des haines et exposerait à des troubles fort graves la tranquillité et la concorde intérieure de l'Eglise. " Mais un père n'a pas besoin des formalités d'un jugement pour plaindre et secourir dans leur détresse ses enfants les plus dociles et les plus chers. Le pape disait donc : " Notre pensée cependant, comme il est naturel, se tourne plus souvent du côté où nous trouvons plus vif l'attachement respectueux au père commun des fidèles : témoin en est, par exemple, pour ce qui regarde le bien-aimé peuple belge, la lettre que nous adressâmes naguère au cardinal archevêque de Malines. "

Le pape n'avait pas besoin non plus de longues recherches pour constater les excès de l'envahisseur allemand. Aussi le rappelait-il à l'observation des lois de la guerre, au respect de nos églises et de nos cathédrales : " Et nous faisons ici appel aux sentiments d'humanité de ceux qui ont franchi les frontières des nations adverses pour les conjurer que les régions envahies ne soient pas dévastées plus qu'il n'est strictement exigé par les nécessités de l'occupation militaire, et, ce qui importe davantage encore, qu'on ne blesse pas sans une réelle nécessité les habitants en ce qu'ils ont de plus cher, comme les temples sacrés, les ministres sacrés, les droits de la religion et de la foi... "

Tels sont les principaux passages de cette allocution, qui demeurera comme l'un des actes les plus importants qui aient été posés au cours de la guerre.

Un jour vint cependant où la catholique Belgique porta formellement sa cause au tribunal du Pontife romain, et alors elle trouva un justicier. Le pape n'était pas au nombre des souverains qui avaient garanti la neutralité de la Belgique ou siégé dans les congrès de La Haye. Mais il se souvint qu'il est le gardien de la justice, et, au milieu du silence de tous les neutres, il exprima nettement sa pensée. Voici la lettre que, par son ordre, le cardinal Gasparri adressa à M. Van den Heuvel, ministre de Belgique près le Saint-Siège : " Le chancelier de l'empire allemand, von Bethmann-Hollweg, déclarait ouvertement, le 4 août 1914, en séance publique du Parlement, qu'en envahissant la Belgique, l'Allemagne en violait la neutralité, en contradiction avec les lois internationales. Tandis, par conséquent, que, d'une façon générale, dans le conflit actuel, une partie accuse et l'autre nie, et que, par suite, le Saint-Siège, ne pouvant faire la lumière au moyen d'une enquête, se trouve dans l'impossibilité de se prononcer, le chancelier allemand, dans le cas présent, reconnaissait lui-même que, par l'invasion de la Belgique, il commettait une violation de la neutralité contraire aux lois internationales, encore qu'il la pré-

sentât comme légitimée par des nécessités militaires. Il en résulte que l'invasion de la Belgique se trouve directement comprise dans les paroles de l'allocution consistoriale du 22 janvier dernier, par lesquelles le Saint-Père réprouvait hautement toute injustice, de quelque côté et pour quelque motif qu'elle pût avoir été commise, etc. ”

Peu après le torpillage du *Lusitania*, une lettre du pape au cardinal-doyen, du 25 mai 1915, blâmait aussi un pareil attentat : “ La guerre continue à ensanglanter l'Europe; et on ne recule même pas, ni sur terre ni sur mer, devant l'emploi de moyens d'attaque contraires aux lois de l'humanité et au droit international. ”

De même, au début de la guerre entre l'Autriche et l'Italie, comme les taubes bombardaient les villes ouvertes de l'Adriatique, le cardinal Gasparri répondit dans les termes suivants à une lettre de l'archevêque de Ravenne : “ Le pape regarde ses fils les plus voisins avec d'autant plus d'intérêt que sont plus étroits les liens qui rattachent leur sort à celui des successeurs de saint Pierre, et que plus insignes sont les monuments de la religion et de l'art édifîés sur ce sol privilégié. Aussi, fidèle à sa mission de charité souveraine, et grandement émue des dangers auxquels sont surtout exposées les villes du littoral de l'Adriatique, Sa Sainteté n'a pas tardé un instant à faire représenter à S. M. l'empereur d'Autriche et à son gouvernement son vif désir que la douloureuse guerre fût conduite *en conformité avec les lois internationales et avec les principes humanitaires*, et que, par suite, on respectât les villes *ouvertes et non défendues*, les *monuments artistiques*, les *temples*, et tout particulièrement le sanctuaire de Lorette, gloire et protection des Marches, de l'Italie et du monde. ”

Ayant rempli tous ses devoirs envers la justice, nous savons que Benoît XV n'a jamais pensé avoir assez fait pour la charité. A force d'avoir raison, il avait pu proclamer la vérité sans devenir suspect à personne, et il exerça la médiation la plus efficace entre les gouvernements pour adoucir le sort des plus malheureuses victimes de la guerre. Il obtint le retour des prisonniers civils, régla l'échange des grands blessés, procura aux soldats malades l'avantage d'être soignés dans les pays neutres. La Belgique et la Pologne ressentirent les bienfaits de sa générosité. De la Serbie elle-même il ne voulut voir que l'infortune, et, négligeant la barrière élevée par le schisme, il fit tout pour la secourir dans sa détresse. Naguère encore il est intervenu pour protester contre le traitement imposé par l'ennemi aux jeunes gens et aux jeunes filles de nos départements du nord.

Nous savons enfin combien il souffre de cette guerre et avec quelle insistance il convie l'Eglise à implorer de Dieu la cessation de cet épouvantable fléau. Rappelons seulement la lettre qu'il adressa aux peuples belligérants, le 28 juillet 1915, à l'occasion de l'anniversaire de la déclaration de guerre: " Au nom du Dieu saint, au nom du Père et Seigneur du ciel, au nom du sang béni de Jésus, prix du rachat de l'humanité, nous conjurons les nations belligérantes, devant la Providence divine, de mettre fin désormais à l'horrible carnage qui, depuis une année, déshonore l'Europe." Et il terminait par un souhait auquel ne peut se refuser aucun homme qui possède à la fois l'amour de sa patrie et de l'humanité, souhait bien digne du vicaire de celui qui seul a pu mettre un peu de paix dans le coeur des hommes: " Qu'une fois l'empire du droit rétabli, ils décident de confier dorénavant la solution de leurs différends non plus au tranchant de l'épée, mais aux raisons de justice et d'équité étudiées avec le calme et la pondération nécessaires!" Ce voeu sera l'immortel honneur du pontife qui l'a exprimé.

L'ESPRIT NOUVEAU D'APRÈS LE CHANOINE ARDENT (Article de M. Jean-Gabriel Lemoine—*Le Gaulois*, de Paris). — Je ne sais plus à quelle date a paru cet article. J'avais gardé cette découpeure du grand journal de Paris, en négligeant de le noter. Mais comme il analyse le chapitre qu'a écrit M. le chanoine Ardent, dans la *Guerre allemande et le catholicisme* publié sous la direction de Mgr Baudrillart—livre connu au Canada—je m'en console volontiers. M. Lemoine rendait donc compte, l'hiver dernier, aux lecteurs du *Gaulois* de l'impression qui se dégage du récit des faits de guerre tombé de la plume du chanoine Ardent⁽¹⁾. Cette impression est consolante. Il ne faut pas sans doute croire trop vite à une conversion totale des esprits et des coeurs, pas plus en France qu'ailleurs. Mais il est des symptômes et des signes dont nous avons lieu et droit de nous réjouir. Quand la main de Dieu frappe, c'est

(1) M. le chanoine Ardent, nos lecteurs se le rappellent, a bien voulu être, depuis les débuts de la guerre, avec MM. Desgranges et De Poncheville, l'un des collaborateurs de notre revue. Plusieurs des " Choses vues " que nous avons publiées depuis deux ans nous venaient de lui et étaient signées de ses initiales. — E.-J. A.

toujours en définitive pour le bien. Le fléau de la guerre, l'histoire en fait foi, a souvent été, dans ce sens, le fléau de Dieu, et un fléau salutaire. L'Eglise et son chef suprême, qui ont pour eux les paroles éternelles, ne peuvent s'employer, ainsi que nous avons vu, qu'à adoucir les maux de la guerre. Les chrétiens sincères n'en ont pas moins le droit de scruter le sens des événements même les plus terribles, afin d'en tirer les leçons de confiance et d'espoir qui s'en dégagent. Voici donc, d'après les récits de M. le chanoine Ardent, ce que M. Lemoine — le collaborateur du *Gaulois* — constate au sujet de l'*esprit nouveau* qui souffle au-dessus des armées et du peuple de France.

Il y avait, avant la guerre, dans la circulation, un vocabulaire qui semblait de plus en plus vieilli et suranné; c'était celui des sentiments nobles et des idées élevées. Le réalisme, avec son cortège de monnaie sonnante et de marchandages vulgaires; le matérialisme, avec sa terminologie pédante et scientifique; le mufflisme, avec son allure louche de désorganisation sociale, tous ces "ismes" avaient envahi la pensée française et gangrené la conscience nationale, détruisant en elle toute noblesse, toute élévation, tout désintéressement, toute tradition, tout idéal. La guerre est venue. Elle fit passer dans l'âme française comme un frisson rédempteur. Il y avait donc vraiment, au-dessus des intérêts et des appétits, une sphère supérieure et des idées pour lesquelles on pouvait mourir? Et nous sommes partis du côté d'où venait le bruit du canon. L'évolution commencée se poursuit, s'affirme dans les tranchées et lentement elle gagne l'arrière.

Nous ne voudrions en signaler qu'une manifestation tirée du mouvement de retour à la religion qu'on signale dans notre armée. La conversion religieuse est un signe, passager peut-être dans sa violence, mais infaillible dans ses résonnances multiples, d'une élévation des esprits au-dessus du domaine sensible, et nulle part, d'une façon plus angoissante qu'en ce moment, et sur cette ligne héroïque vers laquelle tous les yeux sont fixés, ne se ressent plus le besoin de croire à des réalités immatérielles. Mes amis qui reviennent du front me parlent du désarroi moral qui étreint les intelligences en face de ces points d'interrogation qu'on appelle: chance, sort, hasard. S'il faut les écouter, notre armée, qui souffre physiquement les pires douleurs, souffre autant moralement et,

sous cet aiguillon, le peuple en armes des tranchées s' " idéalise " lentement. Il faut lire le délicieux compte rendu que le chanoine Ardent a fait dans la *Guerre allemande et le catholicisme*, de son apostolat d'un an parmi nos " poilus ". On y voit le réconfort que l'homme de foi peut donner aux forces morales, chancelantes.

Si la croyance a fait des progrès là-bas, c'est qu'elle répond à un besoin. Il y a un ennemi pire que l'Allemand, c'est l'imagination, le souvenir, et les longues heures d'oisiveté, de guet, de garde sont les moments de lutte contre le " cafard ". C'est l'heure que l'abbé choisit pour sa cause-rie, c'est l'heure des " leçons de chapelet " qu'il donne à ceux qui craignent " d'avoir l'air de bleus " devant leurs camarades plus " calés ". On s'attarde aux offices, on les voudrait plus longs. Pour en avoir souvent, on " vote " des messes. L'un demande une messe pour sa mère défunte, un autre en action de grâces pour sa tranchée ou sa batterie préservée. Celui-ci veut deux messes " une pour le bon Dieu, l'autre pour la bonne Vierge ". Voici deux amis qui se cotisent et réunissent leurs intentions : la messe sera pour eux deux. Souvent la section et même la compagnie assistent à la messe qu'un petit groupe a demandée pour le camarade mort de la tranchée. En général, celui qui demande une messe veut l'entendre et y communie. Et ces habitudes ne sont pas spéciales au secteur où se trouve l'abbé. Tous ceux qui reviennent du front témoignent de l'étrange état d'âme qui jette les " poilus " aux pieds des aumôniers militaires. Et puis le canon est un grand convertisseur : " Que de fois j'ai donné, dit le même religieux, l'absolution à un brave garçon qui joignait les mains sur son Lebel pour réciter son acte de contrition ! " La religion donne le courage de mourir. Le passage du connu à l'inconnu est indiciblement troublant sans elle. " Mes amis, s'écrie un gradé en entraînant ses hommes, je suis prêtre et je ne crains pas la mort ! " " La guerre est une terrible chose, a écrit quelqu'un, mais comme elle rapproche du ciel ! " De fait c'est un étrange élévateur d'âme. Elle en rapproche au point que le vis-à-vis de la mort en paraît adouci. Notre aumônier est appelé au chevet d'un blessé très grave. Il l'exhorte et lui dit ce qu'on a coutume de dire dans ces circonstances lorsqu'on est prêtre et qu'on est pitoyable, et l'officier moribond de prononcer cette phrase poignante, qui résume toute l'angoisse contemporaine que la guerre intensifie : " C'est cela, aidez-moi, poussez-moi. Mon Dieu ! c'est dur de mourir, vous savez, car j'aimais tant la vie ! "

La vie ! comme nous l'aimions tous et comme nous sentons qu'en la perdant nous perdons tout ! La foi adoucit ce rude sacrifice. Et puis la

chance, le *hasard* n'ont rien de tangible, d'accessible, tandis que le Dieu du catholicisme est vraiment celui qu'il faut au soldat. Il est compatissant. C'est même celui qu'il faut aux chefs, il les rassure. On raconte qu'un de nos généraux, et non des moindres, le jour de la bataille de la Marne, fut saisi tout à coup d'un trouble indicible: " Toutes mes dispositions sont prises, confia-t-il à un de ses officiers, et pourtant je me sens inquiet: la victoire ou la défaite dépendent d'ordres venus de plus haut que ceux que nous pouvons donner! " L'officier, pris à témoin de cet aveu d'impuissance, était religieux par conviction autant que par tradition. On devine le sens de sa réponse. Alors le général se s'écrier, avec une poignante sincérité: " Si vous dites vrai et si nous sommes victorieux, je jure d'aller moi-même porter cette épée en témoignage de reconnaissance à Notre-Dame-des-Victoires !..... " L'histoire est-elle vraie ? On l'affirme authentique. Dans tous les cas, cet autre serment de Tolbiac vaut l'ancien. — Ils viennent tous deux du même besoin de l'âme: conscience de l'insuffisance des moyens matériels et sentiment soudain que l'enchaînement des faits échappe et n'est plus de notre ressort.

Ainsi, la guerre rend à la religion sa vraie place au-delà et au-dessus des réalités tangibles. Elle comble un vide, elle crée une autre certitude que celle du monde sensible, elle achemine vers la croyance à une sphère supérieure où la matière n'est plus d'aucun secours. Si passager que soit cet élan des consciences — il ne faut pas s'illusionner sur sa durée — j'y vois comme un pas franchi, une véritable " conversion " dans le sens large. Les instincts, les mouvements de la conscience obscure reprennent leur valeur réelle, leur vraie place, que la tradition française leur a toujours donnée: ce sont les esclaves qu'il faut dompter.

A LA GLOIRE DE L'ALSACE (A propos d'un livre récent de Mgr Herscher). — S'il souffle quelque part un esprit nouveau qui tourne davantage au pays de France beaucoup de coeurs vers Dieu, sur le sol de l'Alsace, comme sur nos rives laurentiennes, le grand vent, le vent du large, est toujours à la fidélité. Ce culte du souvenir, chez nous comme en Alsace, et en Alsace comme chez nous, a toujours de quoi émouvoir ! On a déjà remarqué que la célèbre Colette Baudoche de M. Maurice Barrès — type de la fidélité lorraine ou alsacienne — avait chez nous une soeur aînée dans la personne de cette

Blanche d'Haberville — type de la fidélité canadienne — que la plume de notre De Gaspé a rendue immortelle. Et c'est pourquoi, semble-t-il, nulle part ailleurs plus qu'au Canada français on ne comprend et on n'admire les hauts sentiments qui gardent l'Alsace-Lorraine attachée à la France. L'ancien évêque de Langres, Mgr Herscher, aujourd'hui archevêque de Laodicée, celui-là même qui vit mourir chrétien le regretté Emile Faguet, publiait récemment, chez Lethielleux, un beau livre *A la gloire de l'Alsace*, dont les journaux de France ont parlé longuement.

Ce nouveau volume, écrit dans *La Croix* M. Eugène Duval, s'ouvre sur une gracieuse légende relative au premier évangéliste de l'Alsace. Elle est un des joyaux des vieilles et nombreuses traditions locales. Cet apôtre, qui semble tenir le record des résurrections successives, n'est autre que le fils de la veuve de Naïm, à qui Jésus avait dit déjà, au jour de ses funérailles : " Jeune homme, levez-vous, je vous l'ordonne. " Envoyé en Alsace par saint Pierre lui-même, avec mission d'évangéliser les provinces du nord, Materne — tel était son nom — fut rapidement emporté, au cours de ses travaux apostoliques, par une fièvre maligne. Ses deux compagnons, privés de sa direction et de ses conseils, se jugèrent incapables de poursuivre, sans lui, leur apostolat. Ils s'en retournèrent donc à Rome et exposèrent au chef des apôtres leurs perplexités et leur impuissance. Saint Pierre leur remit alors son propre bâton pastoral, leur enjoignit de le déposer sur les restes mortels du saint qui, aussitôt, revint à la vie. Ne dirait-on pas que l'Alsace est encore participante de l'incomparable vitalité de son fondateur, puisqu'elle est sur le point d'être délivrée du joug et du linceul allemands, pour ressusciter une seconde fois à ses glorieuses destinées françaises ?

En tout cas, les anecdotes fourmillent dans ce livre de Mgr Herscher, qu'on ne saurait lire, surtout ici, dans notre vieux Québec, sans être délicieusement ému. Qu'on nous permette d'en reproduire quelques-unes. Cela repose des grandes considérations et rafraîchit l'âme.

Voici un village d'Alsace encore soumis à la baïonnette des Allemands.

L'ennemi a perquisitionné partout, faisant main basse sur tout ce qui pouvait à un titre quelconque rappeler la France. Plus de drapeau bleu blanc rouge ! Plus d'image de la France ! Comment s'y résigner ? On ne s'y résigne point et l'on avise au moyen de se procurer de nouveau l'image aimée et vénérée. On sait pourtant qu'il y a du danger à la posséder chez soi. Mais qu'importe ! Entre amis sûrs, on décide d'aller dans la ville voisine acheter, qui un morceau d'étoffe blanche, qui un morceau d'étoffe rouge, qui un morceau d'étoffe bleue. — Les choses se passent comme l'on en était convenu. Revenus au village, les courageux acheteurs des trois morceaux d'étoffe s'empressent de les confier à la femme de l'un d'eux, dont la main respectueuse est chargée de les rassembler par une couture. Et lorsque c'est fait, il se passe une scène d'une inoubliable grandeur. Sur une invitation discrète, les amis de la France se sont réunis chez l'un de ces Français d'Alsace. Celui-ci, sans autres explications leur dit : " Mes amis, les trois couleurs ! la France ! " — Tous, frémissant de joie, contemplant le drapeau tout flambant neuf. A pas lents, l'un après l'autre, ils s'en approchent et doucement, afin que les Allemands ne les entendent point, ils le baisent en murmurant : " Vive la France " ! Alors, des yeux de chacun, les larmes, ces voix silencieuses que le coeur, lui, sait toujours entendre, tombent goutte à goutte sur le drapeau tricolore, et celui qui le premier a parlé poursuit : " Le général Joffre nous avait apporté le baiser de la France. Nous venons de le lui rendre ! "

" A Z... (près d'Altkirch), un vieux brave qui a fait la campagne de 1870, et qui attend avec impatience le retour de la France, a enfin cette joie immense. Un beau jour, il apprend que les troupes françaises vont entrer, drapeau en tête. Le vieux brave tient à être au premier rang pour les voir défiler. Mais, du plus loin qu'il les aperçoit, une telle émotion de bonheur et de fierté l'étreint qu'il ne se sent pas assez fort pour contempler ce spectacle du drapeau tricolore frémissant au-dessus des baïonnettes. Pendant que les pioupious marchent au pas accéléré, il s'écrie : — *Nundadié* (exclamation alsacienne qui n'est pas un juron), les voilà enfin ! *Do sind si a mol !* — Et, ayant dit, il tombe la tête en avant comme pour un salut — le dernier — et il meurt. "

A M..., une famille alsacienne fut surprise, au milieu du déjeuner, par la vue d'uniformes français sous ses fenêtres. Qu'est-ce à dire ? Les Français seraient-ils là ? Grande émotion ! La maîtresse de la maison est la fille d'un ancien cuirassier français qui, depuis quelques années, dort

son dernier sommeil dans le cimetière tout proche. Remuée dans toutes ses entrailles par l'apparition de ceux qu'aimait tant son père, elle murmure : — Il faut que j'aie raconté cela à papa ! — Et, à quelques heures de là, on la vit au cimetière, agenouillée devant la chère tombe, et répétant comme dans un rêve : — Papa ! papa ! Les Français sont ici ! Ils sont ici ! Dors en paix maintenant, tu dors dans la terre de France !

COMMENT SE FABRIQUENT LES CANONS ALLEMANDS (Article de M. Victor Tissot—mai 1916). — On aime donc toujours la France, en Alsace comme en Lorraine. Mais on n'a pas cessé, croyons-nous, de craindre l'Allemagne. Le fait est, la guerre actuelle le démontre, que les Allemands sont terriblement puissants. Rien ne donne une meilleure idée de cette puissance que cet esprit d'organisation méthodique, laborieuse et tenace, dont ils offrent depuis si longtemps l'exemple. Dans un livre, qui a paru au printemps, *l'Allemagne casquée*, M. Victor Tissot, qui a pu pénétrer dans une partie de l'usine Krupp, près d'Essen, expose ce qu'il a vu dans cette fameuse "fabrique" de canons. Avant la guerre, 70,000 hommes y travaillaient constamment. Depuis le commencement des hostilités, 120,000 ouvriers s'y dépensent jour et nuit. C'est sous la conduite d'un certain monsieur M., ancien élève de l'école polytechnique de Zurich, que le publiciste français a pu visiter l'usine des Krupp. Du récit qu'il donne de cette visite nous extrayons ce qui suit.

Au bout de quelques minutes, M. M... vint me rejoindre en m'annonçant de loin par un geste que nous pouvions monter sur la tour à eau. Cette tour, construction octogone de 60 mètres de hauteur, porte à son extrémité un réservoir de 150 tonnes. L'eau, conduite par un canal de 6 kilomètres, provient des étangs formés par l'épuisement des anciennes mines de houille. Des pompes à vapeur la montent jusqu'au haut de la tour, d'où elle est chassée et distribuée par son propre poids dans toutes les directions de l'usine. J'ai compté 180 marches jusqu'à la lanterne. Là-haut, on se croirait sur un phare. Le vaste bassin minier et métallur-

gique rhénan-westphalien — les mines d'or de l'Allemagne — s'étend autour de vous, sur une largeur de 95 kilomètres, entre Crefeld et Barmen. Et sur l'immense étendue, sur la plaine monotone et noire, les usines et les hauts fourneaux se touchent, les cheminées se pressent comme les sapins desséchés et dépouillés d'une immense forêt. La densité de la population est telle que les simples villagés ne comptent pas moins de 3,000 à 5,000 habitants.

M. M... me dit : Tous ces points noirs qui fument autour de nous sont des villages et des villes qui ne cessent de grandir et de se développer, et qui, dans un avenir prochain, se souderont les uns aux autres, et ne formeront plus qu'une immense agglomération. C'est par centaines de mille que se comptent les habitants d'Oberhausen, de Mulheim, de Gelsen-Kirchen, de Bochum et de Duisbourg-Ruhrort, le nouveau port à l'embouchure de la Ruhr et du Rhin. — Et maintenant, continue mon interlocuteur, vous n'avez qu'à ramener votre regard ici pour embrasser d'un seul coup d'oeil le berceau d'où l'Empire allemand, " l'empire de fer ", est sorti en 1871. Ce n'est pas au général Werder que Strasbourg s'est rendu, c'est à Krupp, et c'est Krupp encore, roi du fer et meneur de canons, qui a obligé Paris à capituler. Toutes les victoires prussiennes ont été forgées par ses marteaux.

Ce qui attire tout d'abord l'oeil, c'est le chemin de fer de ceinture enveloppant comme d'un cercle magique la mystérieuse cité des cyclopes. Et sur ces rails qui se divisent en une quantité d'embranchements, qui rayonnent dans toute l'usine, quel tohu-bohu de locomotives, de wagons, de machines qui roulent, qui apparaissent et disparaissent ! — Les bâtiments qui s'étendent du côté de la ville, me dit mon guide, sont les ateliers pour la fabrication des canons.. Tournez-vous et écoutez... — Des coups de canon !... on procède à des essais ? — Non ; c'est le gros marteau-pilon de cinquante mille kilogrammes qui fonctionne. C'est le plus grand marteau du monde ; il a coûté un million et demi. Trois fondations gigantesques le supportent : une en maçonnerie, une en troncs de chênes venant de la forêt de Teutoburg, et une autre en bronze, formée de cylindres solidement reliés entre eux. Mis en mouvement par des machines à vapeur, il forge des blocs de 400 quintaux. Les lingots d'acier que les grues apportent dans leur bec de fer des halls où se font les coulées, sont de nouveau chauffés dans un four *ad hoc*, puis jetés sur l'enclume... A un signal du contremaître, le gros marteau descend doucement comme pour choisir et marquer la place où il va frapper ; puis il remonte, puis se laisse brusquement choir : on dirait alors que la foudre éclate et tombe

devant vous, et au loin on entend ce bruit que vous avez pris pour le grondement du canon. Au milieu d'un immense feu d'artifice, d'un éblouissant bouquet d'étincelles, l'acier est mâté, broyé, trituré, réduit en pâte incandescente. Enfin, cette masse informe prend peu à peu corps, elle s'allonge, elle s'arrondit. Le marteau frappe encore, et il en naît un canon! On couche le nouveau-né dans un lit de cendres, où il se refroidit graduellement. Puis on le porte aux ateliers de forage et d'alisage, et il ne reste plus qu'à l'inscrire sur le registre de l'état civil de l'usine, et à essayer sa puissance de dévastation.

Nous avons fait le tour de la galerie. M. M... reprit: — Cette maison là-bas, à droite, à la façade plus blanche et plus gaie, et qui ressemble à une brebis égarée dans les bois, c'est l'hôtel de l'usine. C'est là que M. Krupp loge les envoyés des gouvernements étrangers qui viennent faire des commandes, et qu'il reçoit les hôtes couronnés. L'Empereur y passe souvent un jour ou deux dans le plus strict incognito. On expérimente alors devant lui, au polygone caché par ces toits et qui s'étend presque jusqu'à l'horizon, les nouvelles pièces dont l'existence est tenue secrète. M. M... me désigna encore de la main la grande gare centrale près du cimetière et le hall aux laminoirs. Et il me montra également l'hôpital avec son jardin, les groupes de maisons ouvrières qui forment de petites cités presque riantes sous la verdure de leurs arbres; il m'indiqua les ateliers de la chaudronnerie et des aciéries, les halls des forges, des laminoirs de zinc, des presses, les bains, le restaurant, la bibliothèque et la salle de jeux.

Quelle vision extraordinaire et effroyable! C'est un ensemble babylonien de murs, de constructions hautes ou allongées, toujours massives, énormes, qui se suivent ou se superposent, d'un brun presque rouge sali par la fumée qui retombe des cheminées alignées comme des soldats. Et dans ces ateliers et ces halls immenses se meuvent, comme en des cavernes préhistoriques, au milieu des fournaies souterraines et des cratères en feu, des monstres de fer et d'acier domptés et conduits par des cyclopes modernes, qui ont deux yeux. On revient de cet enfer bouleversé et terrifié. Et l'on se demande comment un mortel a pu, sans l'aide du diable, concevoir et créer cette grande usine du crime et de la mort, où l'orgueilleuse Allemagne a forgé les instruments de ses conquêtes et les chaînes des peuples qu'elle a asservis.

DANS UN SOUS-MARIN (Article du *London* (magazine), par le correspondant naval du *Times*—janvier 1916). —

Cette vision de force, qu'on emporte de l'usine Krupp, laisse je ne sais quelle impression de frayeur. Et pourtant, ce sont ces canons et leurs maîtres que les Alliés de la grande guerre sont en train de réduire et de faire taire. L'on sait d'ailleurs qu'il y a, dans le conflit mondial, beaucoup d'autres forces en présence : celle des avions, par exemple, et celle des sous-marins. Le *London*—un magazine de Londres—a publié, en janvier dernier, un article sur la vie à bord d'un sous-marin, dû à la plume d'un correspondant naval du *Times*, qu'on ne lira pas sans intérêt. Nous ne citons que la partie substantielle de cette description de choses vues.

Au moment du plongeon, trois avertissements sont donnés au moyen de cloches ; le premier son indique qu'il faut fermer les écoutilles, le deuxième qu'il faut arrêter les machines à huile et le troisième ordonne aux hommes de l'équipage d'aller prendre leurs postes respectifs de combat — où ils demeureront jusqu'à nouvel ordre. Le mouvement, à l'intérieur du bateau, est réduit au strict minimum, afin d'empêcher tout dérangement dans l'arrimage au moment où le bâtiment plonge. Le commandant descend l'escalier de fer et va occuper son poste, d'où il pourra contrôler ; l'écoutille est fermée, les réservoirs sont remplis d'eau et l'opération de submersion commence... Un profond silence s'est produit peu à peu, mais rien n'indique que le bateau descend sous l'eau jusqu'au moment où la lumière verdâtre du jour, qui ne pénètre plus que faiblement, est remplacée par celle des lampes électriques, dont est pourvu le sous-marin. Celui-ci est submergé bientôt jusqu'au sommet du périscope, fendant les flots sous lui et... rejetant des plumes d'oiseaux, seul indice sur la surface de la mer libre et unie de ce qui se passe au-dessous ! On a remarqué, en effet, que les mouettes étaient attirées par ce spectacle peu ordinaire... Après avoir atteint, dans ce voyage d'exploration, le point extrême où toute marche en avant deviendrait dangereuse pour le sous-marin, on se dispose à descendre au fond de l'eau et à attendre là, jusqu'à ce que l'obscurité permette de revenir à la surface pour l'approvisionnement d'air et l'établissement de nouveaux plans. Le sous-marin a été construit assez solidement pour descendre jusqu'à une profondeur de cent cinquante pieds. On a pris soin d'éviter les rochers et les épaves. Une fissure dans la coque entraînerait une catastrophe, car l'eau de la mer,

pénétrant et se mêlant à la fumée du pétrole, produirait du gaz chlorhydrique, ce qui serait fatal à l'équipage. Mais les équipages des sous-marins ont les deux sens du toucher et de l'ouïe développés à un point extrême, et cela leur permet d'éviter non seulement des dangers de cette sorte mais aussi les mines et les filets disposés à leur intention. Même lorsque le sous-marin séjourne au fond de la mer, le lit de l'océan offre des inconvénients. La force des vagues par les gros temps peut affecter la solidité du bateau...

L'intérieur des sous-marins, au point de vue du confort, celui des petits sous-marins surtout, laisse assurément à désirer. L'atmosphère y est souvent désagréable — à un point qu'on ne saurait dire — et déprimant : un mélange d'air raréfié et de vapeurs d'huile. Nous savons des Allemands eux-mêmes que sur leurs bateaux on ne se lave pas et que le mal de mer est fréquent. Les nouvelles recrues ont souvent à lutter contre une formidable envie de dormir, envahissante et tenace, et il faut une force de volonté peu commune pour résister à cette torpeur et se tenir éveillé. Aussitôt que le sous-marin se trouve au fond de la mer, il est ordonné à tous les hommes de l'équipage — sauf à ceux qui sont occupés à leur poste — de s'étendre ou de s'asseoir et de rester absolument calmes, sans faire de mouvement inutile, car en faisant des mouvements on absorbe de l'oxygène et l'oxygène doit être économisé comme l'eau dans le désert. Cependant, l'équipage ne reste pas sans distraction pendant cette période d'attente. Il y a à bord des gramophones et des phonographes et ceux que la musique laisse indifférents ont la ressource d'un jeu de cartes... Mais il n'est pas moins fastidieux — et même terrible — de rester ainsi enfermé à l'étroit et l'ordre de se lever doit être accueilli avec reconnaissance.

Revenir à la surface de l'eau est une opération qu'il est indispensable d'exécuter avec la plus grande prudence, et c'est l'occasion pour l'équipage d'exercer ce sens de l'ouïe qui s'est développé chez lui d'une façon si intense, car il s'agit de se rendre compte que, au-dessus, la mer est libre. Il n'est pas rare, en effet, d'entendre les bruits de l'hélice d'un navire qui passe tout près. Tandis que le sous-marin monte, les pompes sont mises en mouvement pour vider les réservoirs d'eau et rendre le bâtiment plus léger. Une fois que l'on a constaté l'absence de tout danger, le bateau monte progressivement à travers l'obscurité jusqu'à ce que l'on puisse ouvrir les écoutilles. L'équipage aspire longuement les

grands courants d'ozone qui lui arrivent, tandis que les éventails électriques chassent le mauvais air et améliorent l'atmosphère au fond du bateau.

LE MENDIANT MYSTÉRIEUX (Article de M. Louis Chasse-reau, dans le *Petit Journal* de Paris). — Encore une coupure dont nous avons négligé de noter la date, mais il n'importe. Le fait-divers est d'ailleurs assez précisé par le récit même, et il donne une idée du soin et de l'exactitude avec lesquels les Allemands s'étaient préparés à la terrible guerre qu'ils ont déchaînée sur le monde. L'envoyé du *Petit Journal* écrivait de Barcelone.

Au printemps de 1913, un vagabond à l'aspect minable, pauvrement vêtu de vieilles hardes, arrivait à *Mazarron*, dans la province de *Murcie*. L'inconnu se rendait au port et se présentait aux importants chantiers de réparations de navires et de constructions de moteurs de la société *La Metallurgica*. Le pauvre hère n'avait point de grandes prétentions. Il demandait simplement à être embauché, offrant ses services au pair pour travailler dans les ateliers, soit comme ouvrier, soit comme manoeuvre, se déclarant satisfait s'il pouvait, par son labeur, gagner sa nourriture. Par charité, le chef du personnel de l'entreprise l'engagea. Quelques semaines s'écoulèrent sans qu'on fit la moindre attention à ce qu'il devenait. Mais le nouveau venu ne tarda point à donner des preuves d'intelligence dans l'exécution de sa besogne. Il se révéla même très vite comme un monteur de premier ordre. Les ouvriers et le directeur de l'entreprise s'étonnèrent un jour qu'il connût si bien le fonctionnement et le réglage des moteurs. On l'interrogea. Il expliqua avec une gêne visible qu'il avait été jadis fabricant de moteurs pour son compte, mais que des spéculations malheureuses et de mauvaises affaires l'avaient réduit à la misère, puis contraint à s'expatrier d'Allemagne pour chercher de la besogne ailleurs et essayer, loin du sol natal, de refaire une vie que le destin avait remplie jusqu'à ce jour de cruelles épreuves. Ses aptitudes et ses connaissances spéciales le firent, à quelque temps de là, désigner comme contre-maître. Il profita de ses moments perdus pour construire dans les ateliers un rapide canot-automobile destiné à son usage personnel. Solitaire et taciturne comme à l'ordinaire, on put le voir sou-

vent quitter le port en hâte, gagner le large et partir tout seul pour de longues promenades en mer. Douze mois durant, sous le prétexte d'excursions, chaque fois que ses occupations lui laissaient quelque liberté, il navigua ainsi de la *Punta Cope* au *Cabo de Palos*, et les moindres anfractuosités de la côte du cap de *Tinoso* aux îles *Ormigas* furent explorées par lui tout à loisir.

Les mois s'écoulèrent. Au début de juillet 1914, l'habile contre-maître disparut mystérieusement et partit pour une destination inconnue. La guerre éclata et pendant longtemps on n'entendit plus parler de lui. Dans les premiers jours de janvier 1915, le poste privé de T. S. F. installé par l'ingénieur de la société *Metallurgica* reçut, au lendemain d'une tempête violente, un radiotélégramme adressé au chef du personnel des chantiers de Mazarron. Le " sans fil " émanait de l'officier commandant le premier sous-marin allemand ayant réussi à pénétrer dans la Méditerranée. Il exprimait les remerciements du pirate " pour l'accueil qui lui avait été réservé avant la guerre, à Mazarron, où durant son long séjour il avait pu étudier librement les moindres particularités de la côte ". Il témoignait aussi de la reconnaissance de son auteur pour l'hospitalité qu'il avait reçue jadis et grâce à laquelle, par sa connaissance parfaite des criques et des passes les plus difficiles, il avait pu se ravitailler et vaincre les difficultés inouïes dont il avait triomphé en Méditerranée. L'étrange message était signé *Von Weddigen*.

Le vagabond en haillons sordides, l'ouvrier émigrant accablé par l'adversité et qui se révéla mécanicien habile, l'excursionniste mystérieux et solitaire, si épris de la mer, était tout simplement un hobereau boche, attaché à l'état-major de l'amiral von Tirpitz, venu longtemps à l'avance préparer avec soin son ravitaillement et choisir les meilleures bases.

Elie-J. AUCLAIR,

Professeur à l'Université Laval,
Secrétaire de la rédaction.
